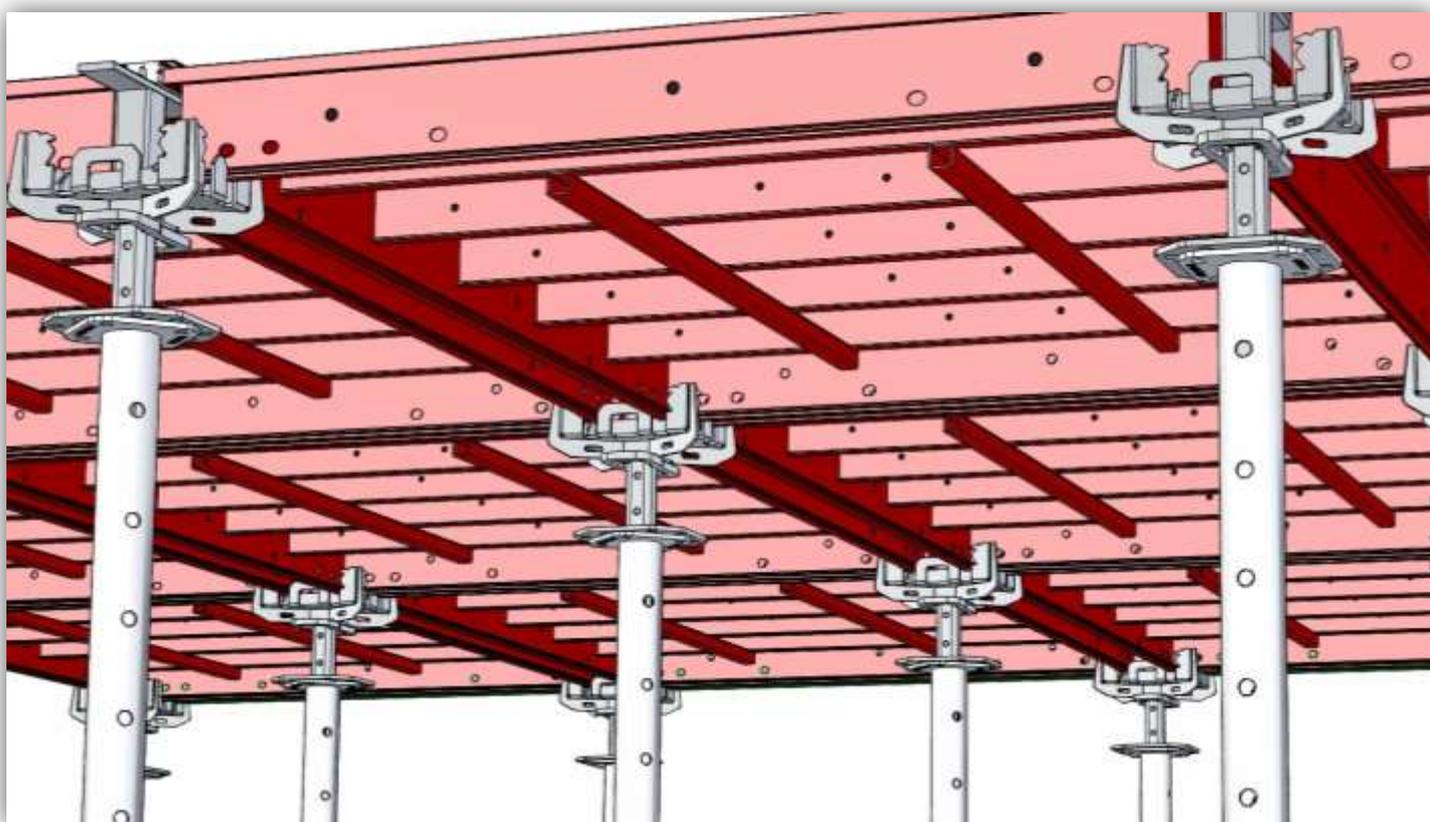


SYSTÈME ALUTECK 2.0



**MANUEL D'UTILISATION ET DE MAINTENANCE
V.02.17**

**AVANT D'UTILISER LES PRODUITS FOURNIS
LIRE ATTENTIVEMENT CE MANUEL**

GÉNÉRALITÉS

La société Faresin Building S.p.A. s'engage constamment à garantir la qualité maximale de ses produits, en fournissant un service de support soigné aux clients.

L'amélioration continue des produits est un but de la politique d'entreprise, poursuivie également avec la collaboration du client.

Pour toute information spécifique qui ne se trouve pas dans ce manuel et pour profiter du support d'assistance, il est toujours possible de consulter le service technique d'entreprise, en mesure de fournir des réponses appropriées à toutes les exigences.

FARESIN BUILDING S.p.A.

Service technique

Via della Meccanica, 1

36042 Breganze (VI)

tél. +39 0445 306 600

fax +39 0445 306 682

www.faresinbuilding.com

tecnico@faresinbuilding.com

La société Faresin Building S.p.A. garantit ses produits uniquement s'ils sont correctement utilisés selon les modalités décrites dans ce manuel.

Si les produits ne sont pas conformes à ce qui est indiqué dans le manuel, il faut informer immédiatement le Service Technique de l'entreprise en fournissant toutes les informations demandées.



Le manuel met en évidence les risques dus uniquement à l'utilisation du système ALUTECK 2.0 en conditions standards prédéfinies, sans entrer dans le domaine des conditions spécifiques de chantier et/ou des interférences avec d'autres travaux exécutés simultanément à l'emploi du système et/ou d'équipements utilisés pour l'exécution et l'emploi de ce dernier.

Par conséquent, les interférences avec d'autres usinages et situations d'emploi, qui peuvent exposer à des risques spécifiques ou qui peuvent de n'importe quelle manière réduire les prestations du produit fourni, devront faire l'objet d'analyses ponctuelles dans le secteur du chantier spécifique.

La société Faresin Building S.p.A. fournit, sur demande, le service de montage, de vérification et de dimensionnement du système Aluteck 2.0 pour des applications spécifiques.

Ce manuel d'utilisation est mis à jour régulièrement et peut être révisé sans préavis du fabricant. L'utilisateur doit s'assurer de posséder la version la plus à jour pour le modèle de plans rampants en sa possession.

DÉFINITIONS

- **Cycle d'utilisation** : le cycle se compose d'une phase de montage à laquelle suit la phase d'utilisation, de démontage et de la manutention successive.
- **Conditions standards d'utilisation** : conditions dans lesquelles tous les composants du système ALUTECK 2.0 sont correctement montés, comme illustré dans ce manuel, par un personnel préparé et formé, fixés de façon appropriée à un support en mesure d'absorber les actions transmises avec l'application de charges de distribution, direction et sens indiqués dans ce manuel. Ces conditions sont considérées dans ce manuel pour la définition des actions maximales admissibles.
- **E.P.I.** : équipements de protection individuelle.
- **Emploi** : phase d'utilisation et application après le montage correct.
- **Installation** : phase de réalisation du système, à partir de chaque élément composant et des accessoires correspondants.
- **Montage** : assemblage ordonné de tous les éléments nécessaires afin de réaliser correctement le système ALUTECK 2.0 dans la configuration adaptée à une utilisation en toute sécurité.
- **Démontage** : enlèvement ordonné de chaque élément utilisé pour réaliser le système ALUTECK 2.0

Certaines informations sont mises en évidence dans ce manuel selon ce qui est indiqué ci-dessous :

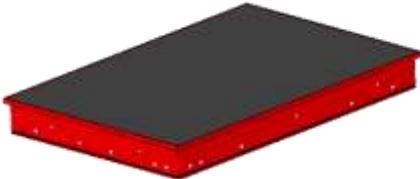
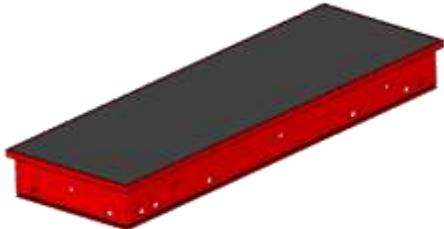
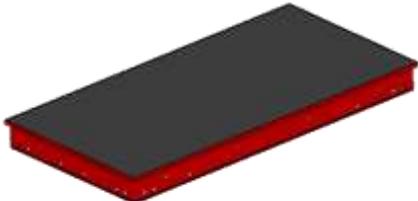
En caractère gras italique sont indiquées les prescriptions fondamentales qui doivent être mises en place afin de réaliser une utilisation correcte des produits et éviter des situations potentielles de danger.

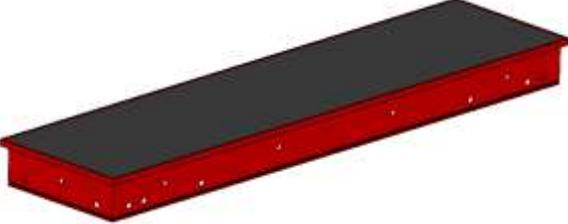
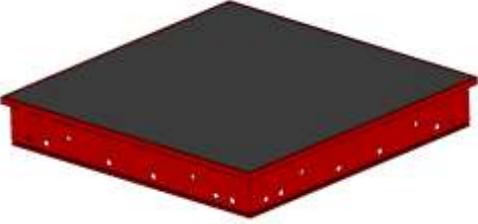
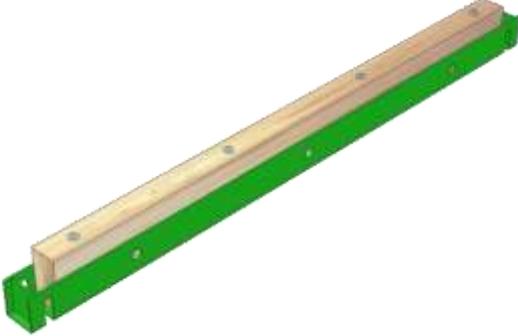


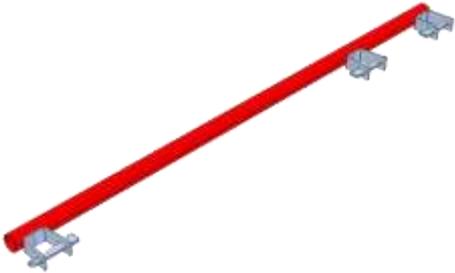
Ce symbole indique de faire particulièrement attention à ce qui est indiqué pour une utilisation correcte des produits.

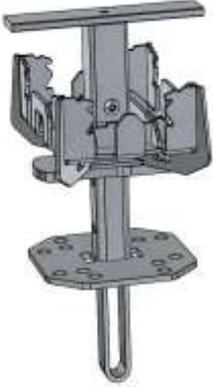
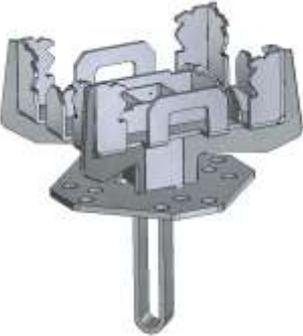
PRÉSENTATION DES PRODUITS

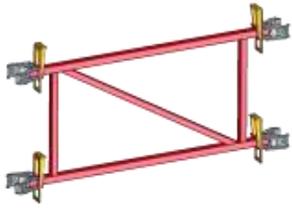
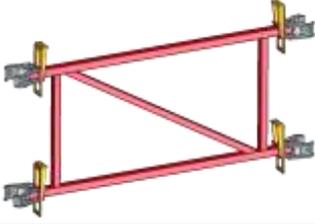
Le système pour planchers en aluminium ALUTECK 2.0 est composé d'une série de panneaux en aluminium avec couverture en bois posés sur des étais dotés de têtes spécifiques de type tombant ou fixe. Tous les éléments qui composent le système pèsent au maximum 24 kg et permettent donc une manutention manuelle.

PANNEAUX			
IMAGE	DESCRIPTION	CODE	POIDS Kg
	PANNEAU ALUTECK 2.0 1500X1125X120	15011212TA	23.8
	PANNEAU ALUTECK 1125X750X120	11207512TA	14.0
	PANNEAU ALUTECK 1125X375X120	11203712TA	8.5
	PANNEAU ALUFORT 1500X750	15007512SA	17.5

	<p>PANNEAU ALUFORT 1500X375</p>	<p>15003712SA</p>	<p>11.5</p>
	<p>PANNEAU ALUFORT 750X750</p>	<p>07507512SA</p>	<p>9.2</p>
	<p>PANNEAU ALUFORT 750X375</p>	<p>07503712SA</p>	<p>5.60</p>
	<p>PROFIL COMPENSATION POUR POUTRES RABAISSÉES L.1500</p>	<p>9168890</p>	<p>8.7</p>
	<p>PROFIL COMPENSATION POUR POUTRES RABAISSÉES L.1125</p>	<p>9168891</p>	<p>6.3</p>

	<p>PROFIL COMPENSATION POUR POUTRES RABAISSÉES L.750</p>	<p>9168892</p>	<p>4.3</p>
	<p>TIRANT POUR POUTRE RABAISSÉE</p>	<p>9168558</p>	<p>1.4</p>
	<p>POUTRELLE DE FOND ALUTECK</p>	<p>9168557</p>	<p>4.7</p>
	<p>COURANT DE LIAISON L.1500/1175</p>	<p>9168559</p>	<p>8.6</p>

	<p>FOURCHE POUR MONTAGE</p>	<p>9168561</p>	<p>4.0</p>
	<p>TÊTE TOMBANTE ALUTECK 2.0</p>	<p>9168562</p>	<p>4.0</p>
	<p>TÊTE FIXE ALUTECK 2.0</p>	<p>9168563</p>	<p>0.8</p>
	<p>PROFIL DE FERMETURE EN PVC L.1500</p>	<p>9168420</p>	<p>1.6</p>
	<p>PROFIL DE FERMETURE EN PVC L.750</p>	<p>9168421</p>	<p>0.8</p>
	<p>PROFIL DE FERMETURE EN PVC L.375</p>	<p>9168422</p>	<p>0.4</p>

	TREILLIS DE RACCORDEMENT P1500	9168846/C	19,7
	TREILLIS DE RACCORDEMENT P1175	9168862/C	17,0

INSTALLATION ET UTILISATION

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Sous réserve des dispositions législatives en la matière, en vigueur au moment de l'utilisation du système ALUTECK 2.0, respecter les prescriptions suivantes.

Toutes les opérations d'installation et d'utilisation du système ALUTECK 2.0 doivent être effectuées uniquement par un personnel opportunément informé et formé.

En particulier, toutes les opérations effectuées doivent être exécutées en respectant les principes généraux suivants :

1. Toutes les opérations doivent être effectuées selon les règles de l'art et en conditions de sécurité, en respectant toutes les instructions générales contenues dans les réglementations en vigueur et intégrées par ce manuel d'utilisation ainsi que les éventuelles prescriptions spécifiques fournies pour l'usage particulier des équipements prévu sur le chantier ;
2. Tous les appareils de levage et de transport, et les organes de prise des charges correspondants doivent être adaptés pour les opérations de manutention et de positionnement des éléments et de leurs assemblages. Tous les appareils de levage doivent être dotés du marquage CE ;
3. Tous les éléments et les équipements utilisés doivent avoir été contrôlés avant l'utilisation afin d'éliminer ceux qui, pour tout motif, ne sont pas fiables ;
4. Les personnes préposées aux opérations d'installation et d'utilisation des éléments doivent disposer d'équipements appropriés et, en fonction des risques auxquels elles sont exposées, utiliser des équipements de protection individuelle appropriés (E.P.I.) ;
5. Si la complexité du montage rend nécessaire un dessin de montage, celui-ci doit être réalisé ou demandé pour l'utilisation spécifique et devra être scrupuleusement suivi lors de la réalisation de l'œuvre, en contrôlant la position exacte des structures, conformément aux mesures reportées sur celui-ci ;

Les opérations de manutention et de montage doivent respecter la séquence opérationnelle contenue dans ce manuel d'utilisation.

La manutention des composants et l'utilisation du système ALUTECK 2.0 peuvent exposer les opérateurs au risque de blessures et/ou de contusions dues aux manœuvres erronées, à la chute du haut ou au basculement.

Aux risques produits par l'usage du système s'ajoutent tous les risques propres du chantier de construction où les produits sont utilisés.

 Les risques produits par les conditions particulières et/ou spécifiques du chantier où est utilisé le système ALUTECK 2.0 ne sont pas évalués dans ce manuel car, conformément à la réglementation italienne en vigueur, ils devront être soumis à des analyses lors de la rédaction du **PLAN GÉNÉRAL DE SÉCURITÉ ET DES PLANS OPÉRATIONNELS DE SÉCURITÉ** relatifs à la construction.

CHARGE UTILE D'EMPLOI DU SYSTÈME ALUTECK 2.0

Le système pour plancher Faresin Aluteck 2.0 avec panneaux, têtes, systèmes de compensations et de contrevents est projeté et développé afin de soutenir une charge UTILE de :

CHARGE MAXIMALE UNIFORMÉMENT DISTRIBUÉ SUR LA SURFACE DE 800kg/m²

N.B. On entend par charge utile la charge effective de travail, c'est-à-dire comprenant déjà le coefficient de sécurité.

TRANSPORT ET STOCKAGE DES ÉLÉMENTS

Lors de la manutention des coffrages, tenir compte des mises en garde suivantes :

- Utiliser des véhicules de transport et de manutention appropriés et conformes aux réglementations ;
- Assurer les éléments sur le moyen de transport avec des fixations opportunes ;
- Les éléments qui ne sont pas bien fixés peuvent tomber pendant le transport ;
- Les accessoires devront être conservés dans les conteneurs prévus à cet effet, fournis par Faresin Building S.p.A. ;
- Le contact direct de la couverture en bois des coffrages avec le terrain peut l'endommager et par conséquent réduire la qualité de la finition à réaliser ;

 ***Les éléments qui composent le système ALUTECK 2.0 doivent être déplacés avec des moyens appropriés, par exemple une grue et des treuils. Ne déplacer en aucun cas le système ALUTECK 2.0 après le positionnement.***

Déposer tous les éléments sur le chantier dans un lieu spécialement aménagé. Déterminer le lieu de dépôt afin d'éviter les interférences avec d'autres usinages. Délimiter le lieu de stockage avec une enceinte qui évite l'accès accidentel. Les éléments devront être clairement visibles. Signaler le lieu de stockage. Il est opportun et sûr d'effectuer le stockage au moyen de conteneurs spéciaux produits par la société Faresin Building S.p.A.

TEMPS DE DÉSARMEMENT DES SOLES

Le temps de désarmement du système ALUTECK 2.0 sur les planchers à plaque se distingue en deux phases :

- La première phase : phase de récupération des panneaux, sur lesquels la charge de la sole se transfère des panneaux les têtes tombantes ;
- La seconde phase : phase de retrait complet des étais. C'est le moment où le plancher se soutient entièrement tout seul ;

La phase de retrait des panneaux qui soutiennent la coulée entre deux étais peut se faire relativement vite par rapport à la phase suivante de retrait des étais.

Naturellement le béton doit avoir atteint une consistance telle à éviter que le passage de l'appui sur le coffrage à l'appui sur la tête de la poutre provoque le poinçonnage de la sole qui coule dans la tête de l'étais.

Dans l'hypothèse où la zone de la sole qui décharge sur un étau équivaille à 1.7 m², (la pire condition) on peut définir les résistances minimums du béton selon l'épaisseur de la sole.

Épaisseur de la sole pleine	Charge sur la surface	Charge sur l'étau		Consistance minimum du béton
10 cm	2,7 kN/m ²	4,6 kN		14 MPa
12 cm	3,2 kN/m ²	5,5 kN		14 MPa
14 cm	3,8 kN/m ²	6,4 kN		14 MPa
16 cm	4,3 kN/m ²	7,3 kN		14 MPa
18 cm	4,8 kN/m ²	8,2 kN		14 MPa
20 cm	5,4 kN/m ²	9,1 kN		14 MPa
22 cm	5,9 kN/m ²	10,0 kN		13,5 MPa
24 cm	6,5 kN/m ²	11,0 kN		13,5 MPa
26 cm	7,0 kN/m ²	11,8 kN		13 MPa
28 cm	7,6 kN/m ²	12,8 kN		13 MPa
30 cm	8,05 kN/m ²	13,7 kN		12 MPa
32 cm	8,64 kN/m ²	14,7 kN		12 MPa
34 cm	9.18 kN/m ²	15.6 kN		12 MPa

Le temps nécessaire à la réalisation desdites valeurs de consistance et son évaluation doivent être effectués en tenant compte de la composition du béton et des conditions ambiantes.

Les résistances indiquées se réfèrent à la situation de plancher vide et ce sont des valeurs minimums qui doivent être évaluées sur place.

Une supposition de base est que le plancher soit opportunément dimensionné pour se soutenir entre les étais à la réalisation de la résistance indiquée.

S'il y a sur le plancher un système d'étais pour soutenir un autre niveau de plancher de mêmes caractéristiques, il faut considérer que la résistance minimum du béton est doublée.

MISES EN GARDE POUR LE MONTAGE

Avant d'exécuter le montage du système ALUTECK 2.0, il faudra vérifier la conformité de la surface d'appui à soutenir les charges qui seront transmises dans les points d'appui des étais.

Pour la conformité de la surface d'appui, il faut vérifier les conditions suivantes :

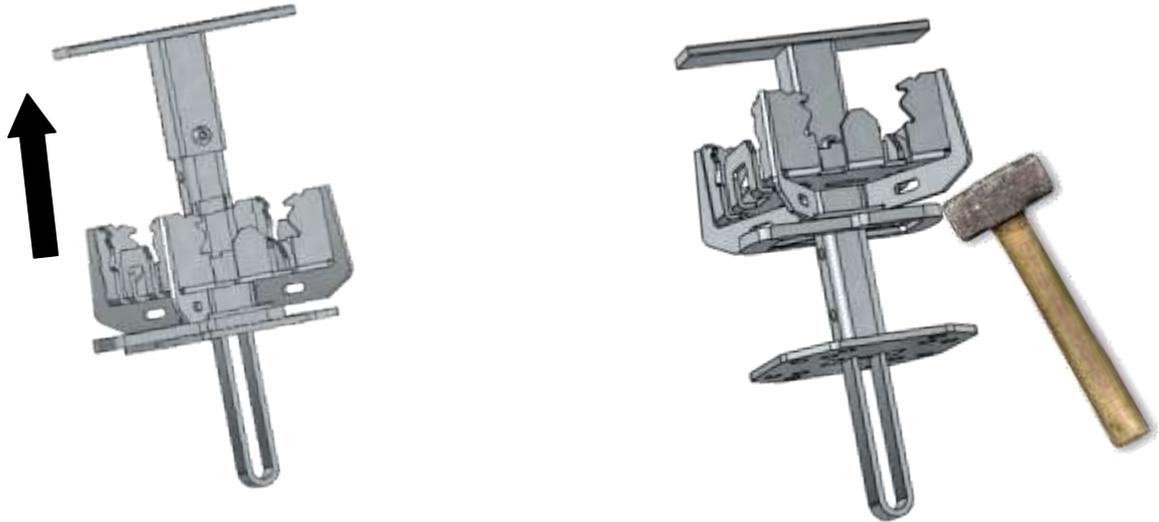
- **Planéité de la surface** : la surface d'appui aux coffrages doit être plane et sans aspérités (affaissements et autre) ;
- **Uniformité de rigidité et résistance de la surface d'appui** : la surface d'appui ne doit pas présenter d'éléments à une rigidité différente (par exemple galets) ;
- **Résistance de la surface d'appui adaptée aux charges transmises** : les pressions à la base sont distribuées sur la surface de la patte d'appui et il se crée donc une condition de charge concentrée. On considère qu'une sole en béton est adaptée à la répartition de la charge si son épaisseur est adaptée pour répartir la charge sur le terrain au-dessous sans causer d'affaissements ;
- **Vérifier à priori la capacité des moyens de levage** à disposition pour dimensionner le poids des portions de coffrages assemblées à soulever pour être placées verticalement ;
- **Absence de possibilité d'affaissements différentiels ou uniformes de la surface d'appui** : Du fait des charges appliquées, la surface d'appui ne doit pas subir d'affaissements appréciables qui puissent compromettre la charge utile des tours ou la distribution de la charge ;
- Pour toutes les compositions et dans n'importe quelle condition d'emploi, **utiliser les accessoires produits à cet effet par la société Faresin Building S.p.A.**

 **La société Faresin Building S.p.A. décline toute responsabilité pour les dommages aux personnes et/ou aux choses liés à l'utilisation d'accessoires différents de ceux prescrits.**

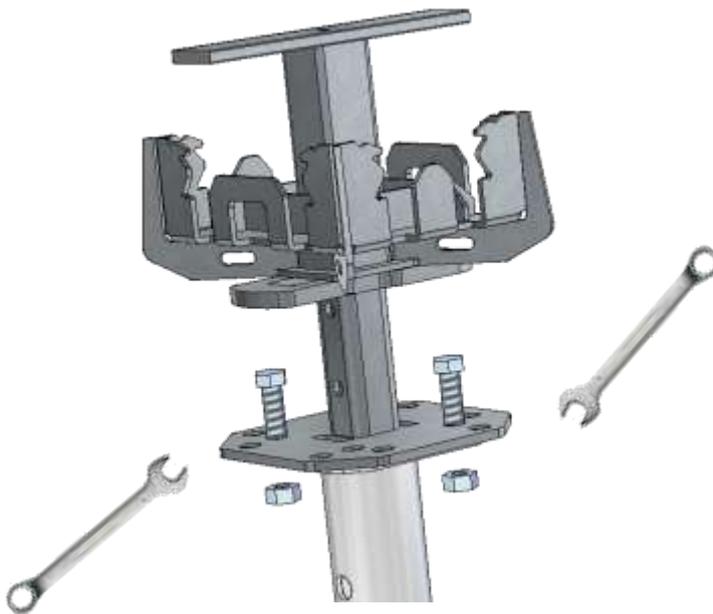
SÉQUENCE DE MONTAGE DES TÊTES

TÊTE TOMBANTE ARMEMENT/DÉSARMEMENT

Lever la partie mobile de la tête et fixer avec le marteau le coin qui la bloque en position haute.



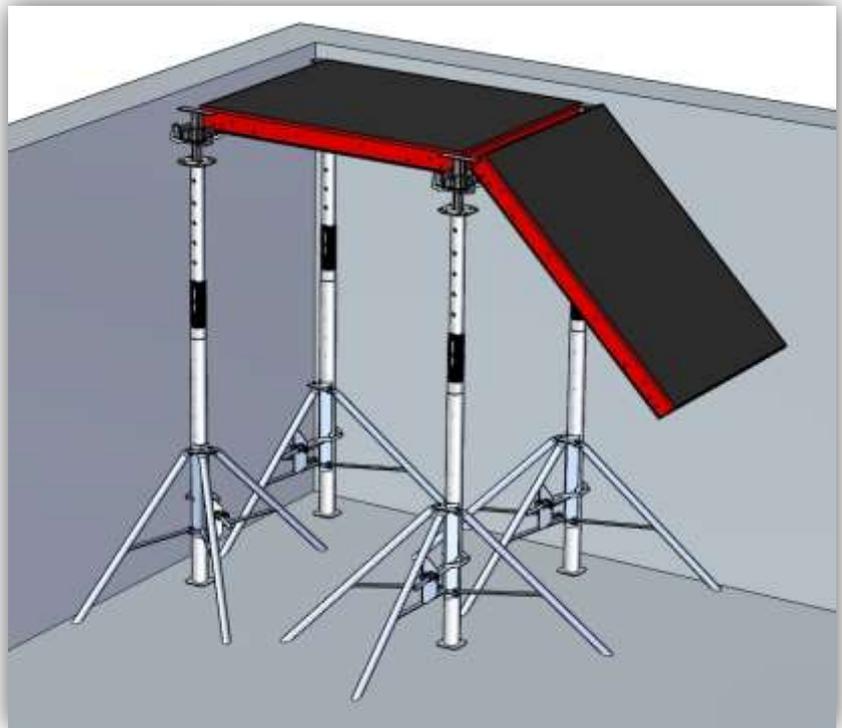
Insérer la base de la tête tombante dans la partie supérieure de l'étau.



Fixer la tête à l'étau avec 2 vis M12x40.

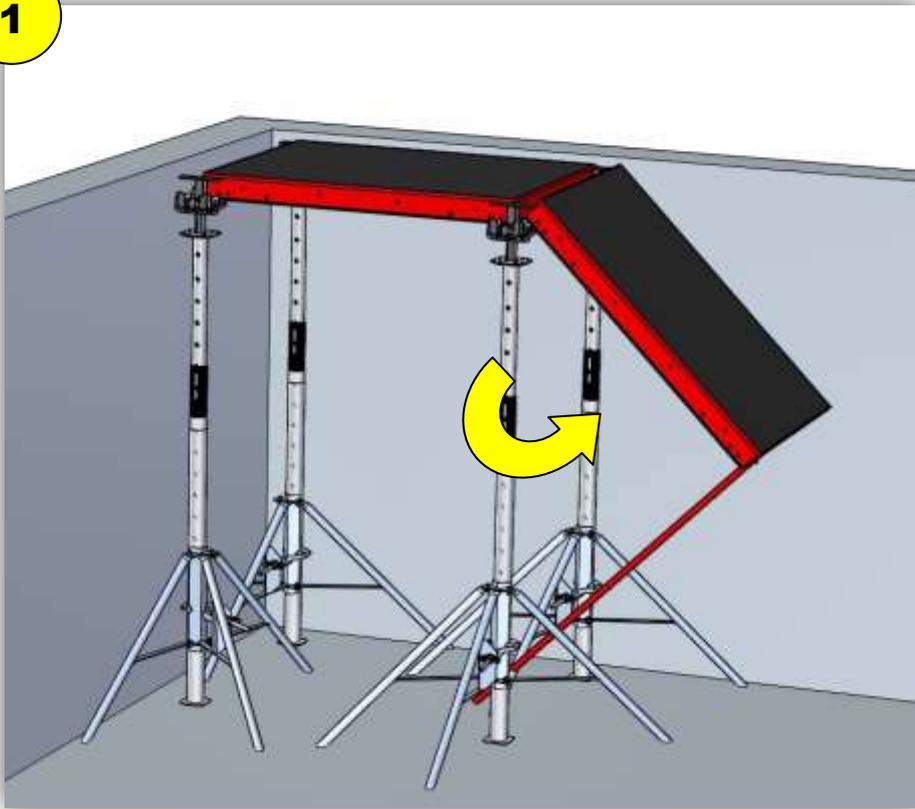
INSTALLATION DU PREMIER PANNEAU

En partant d'un angle choisi du plancher à réaliser, positionner le premier étau avec la tête tombante/fixe et les trépieds appropriés.

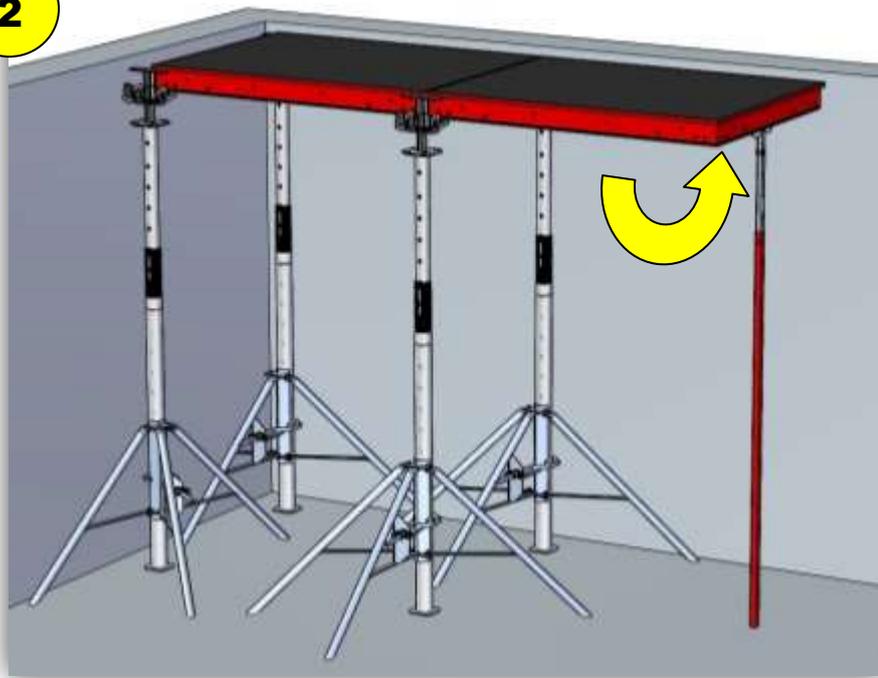


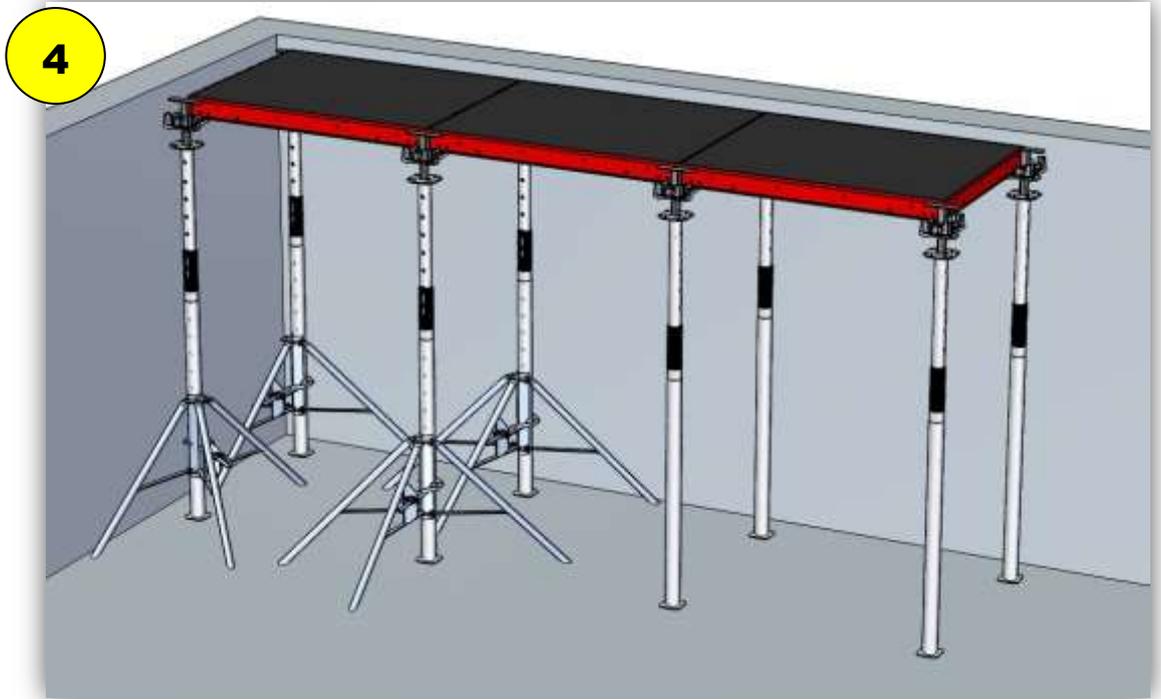
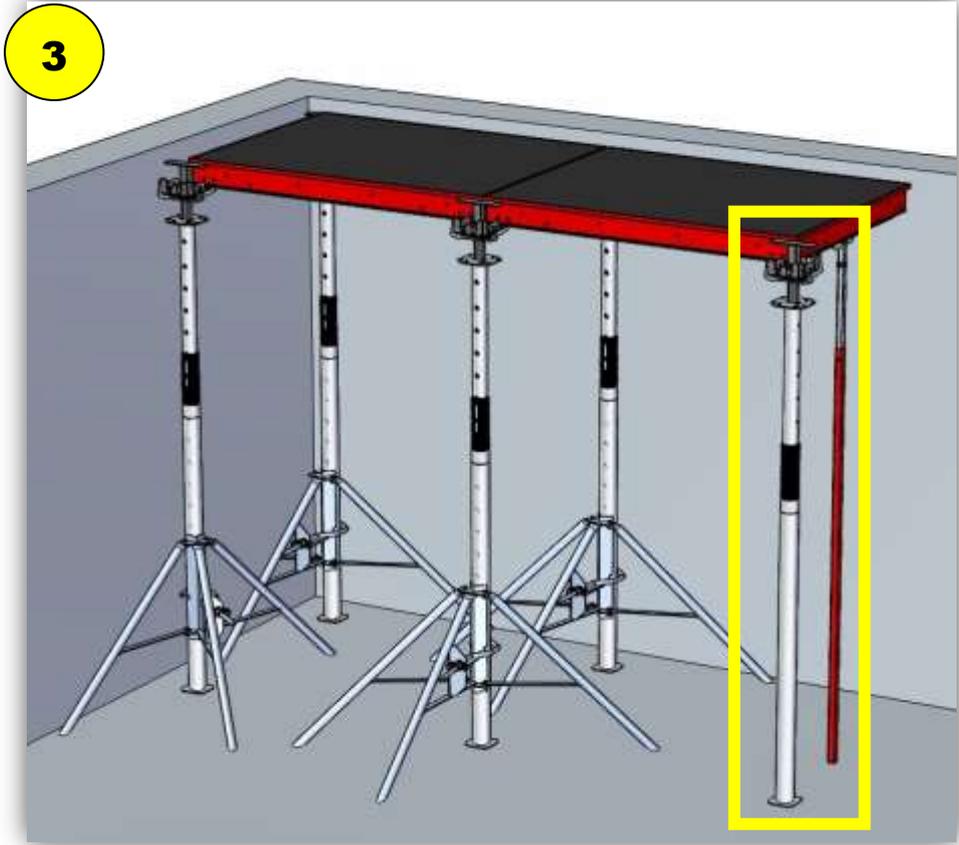
Procéder à la pose du système.

1

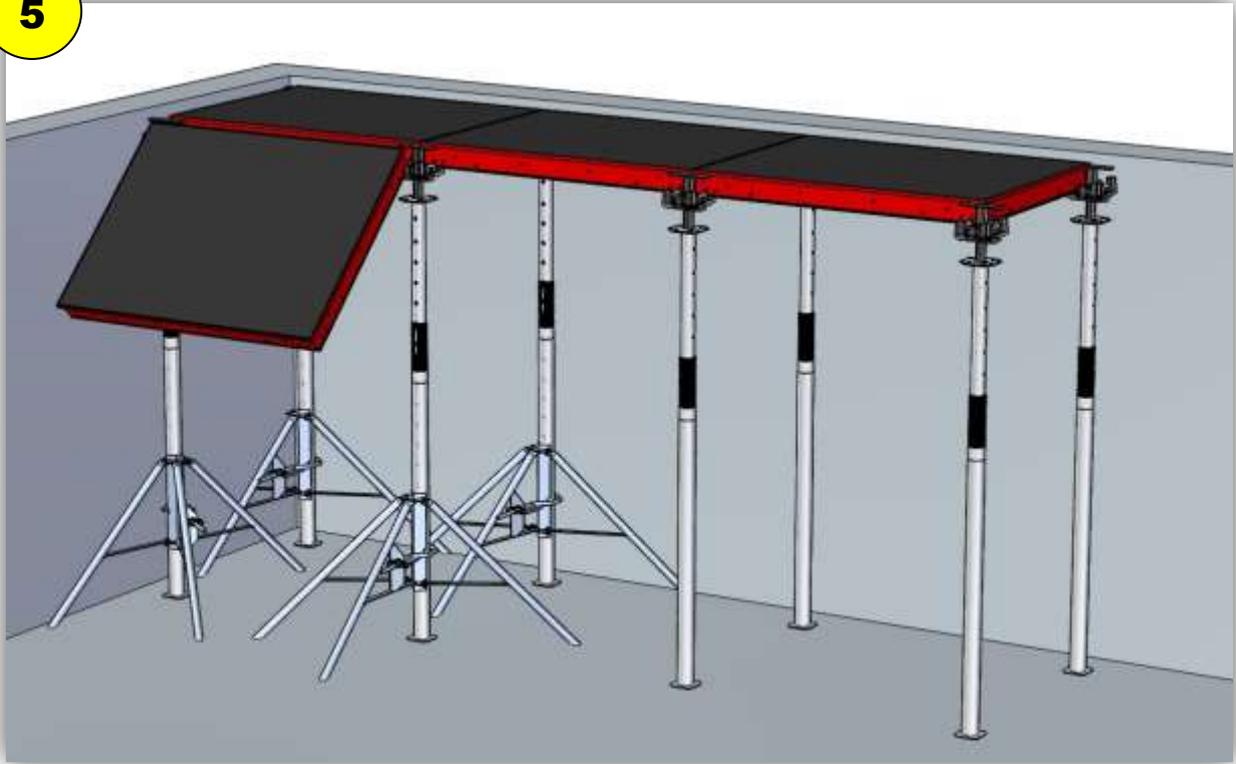


2

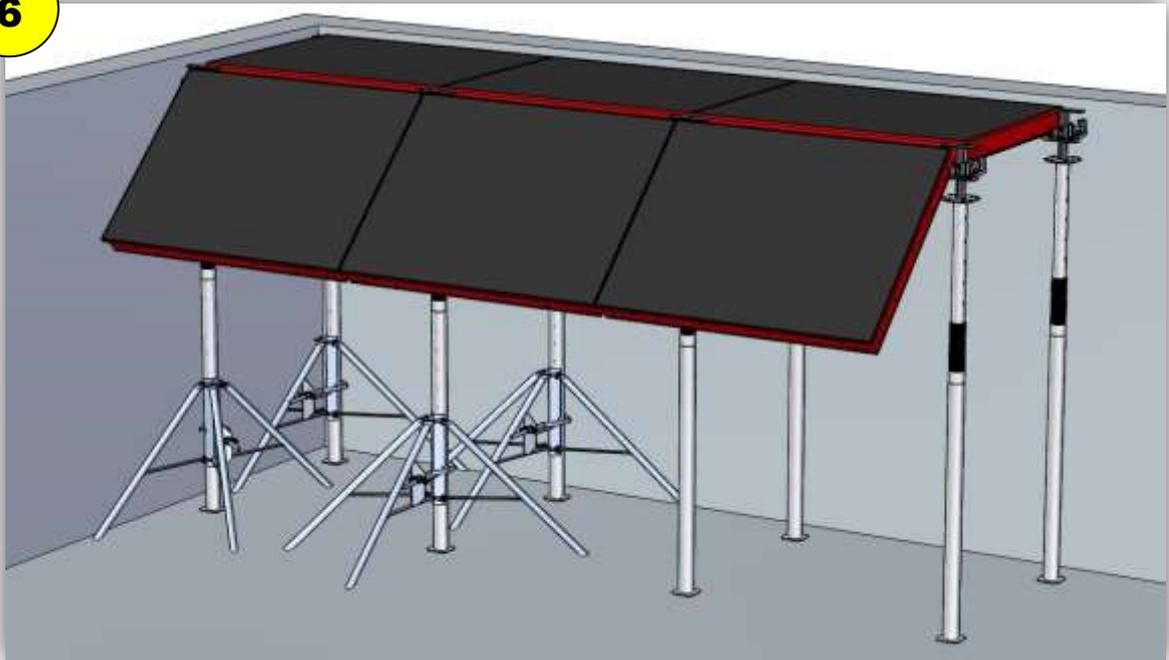




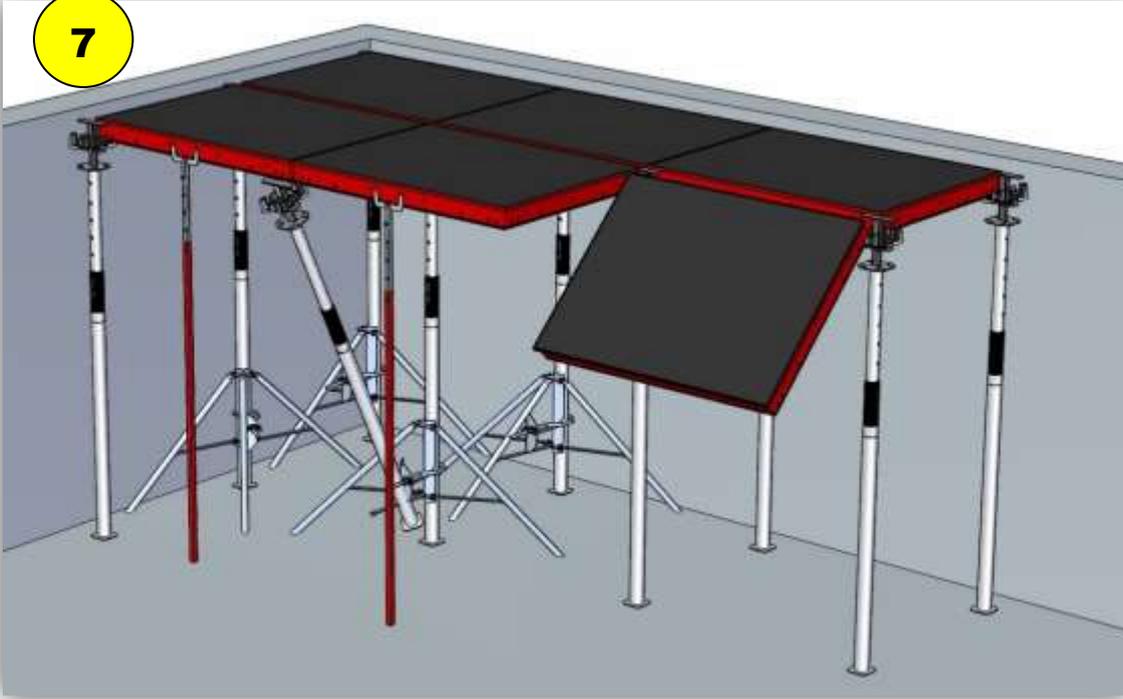
5



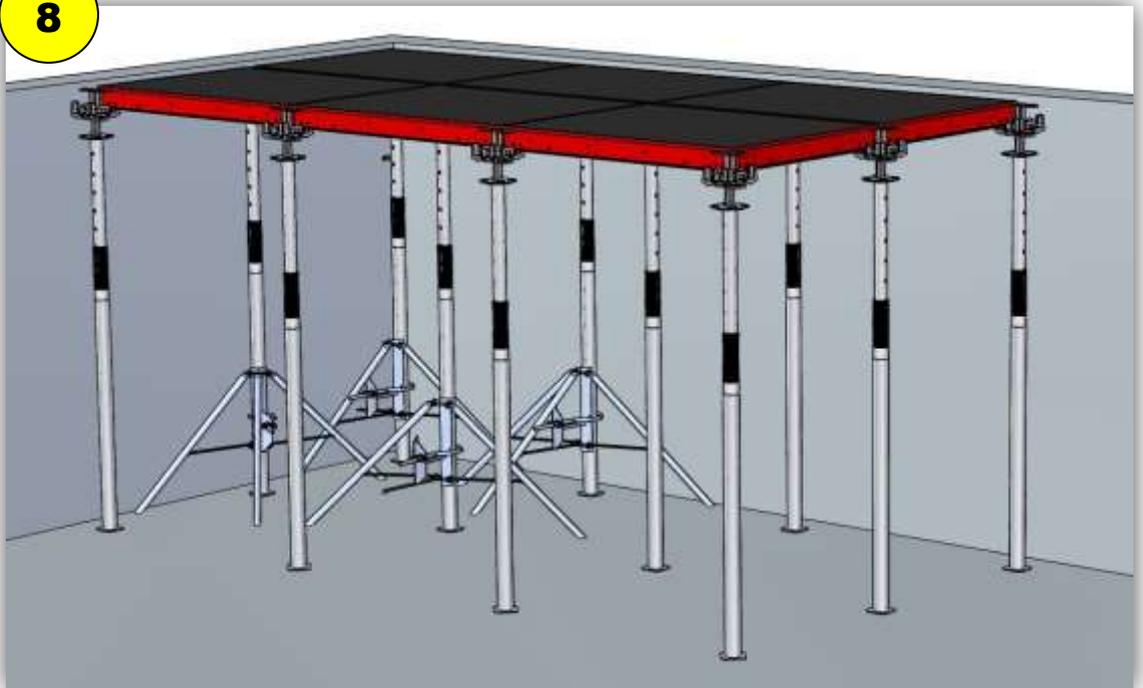
6



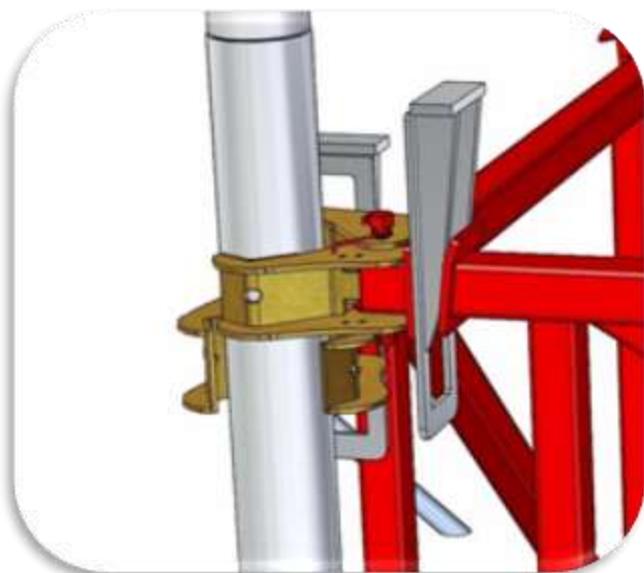
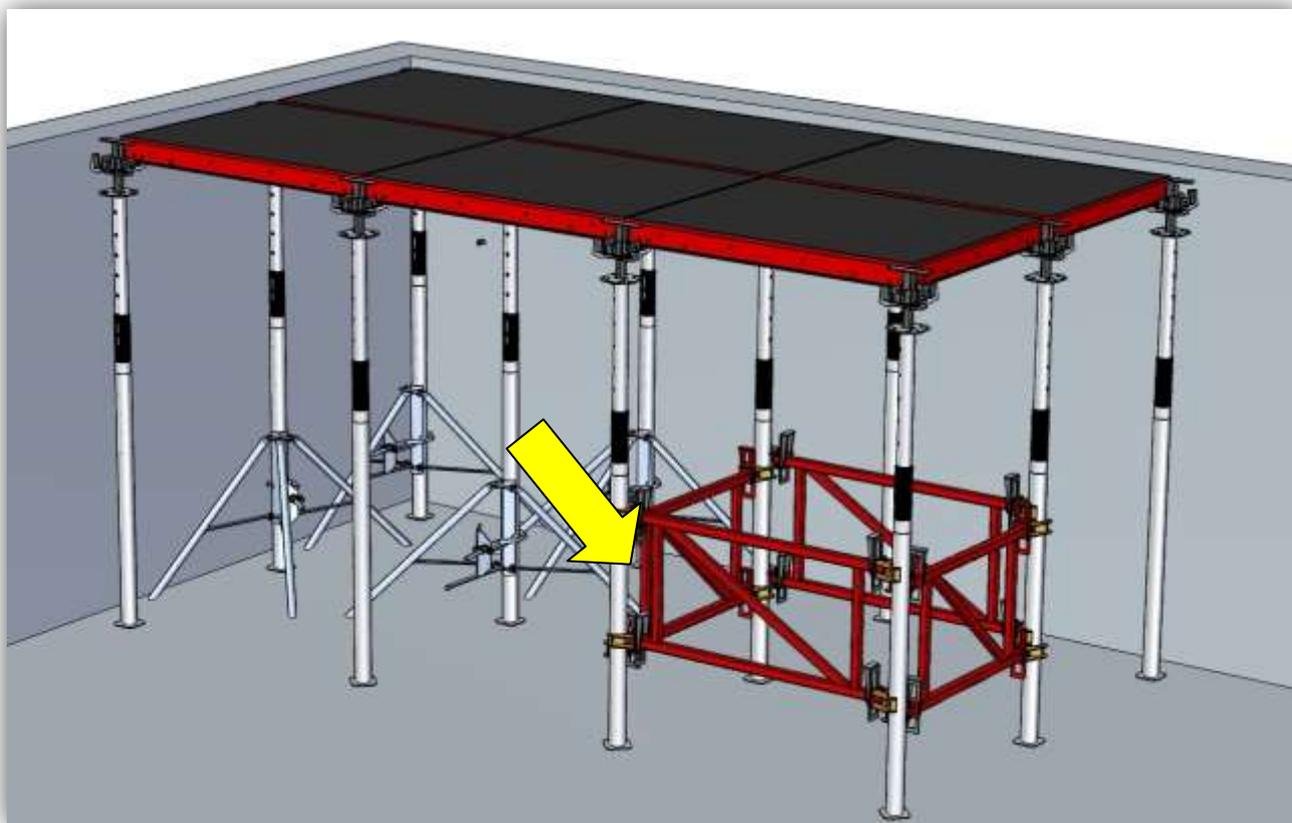
7



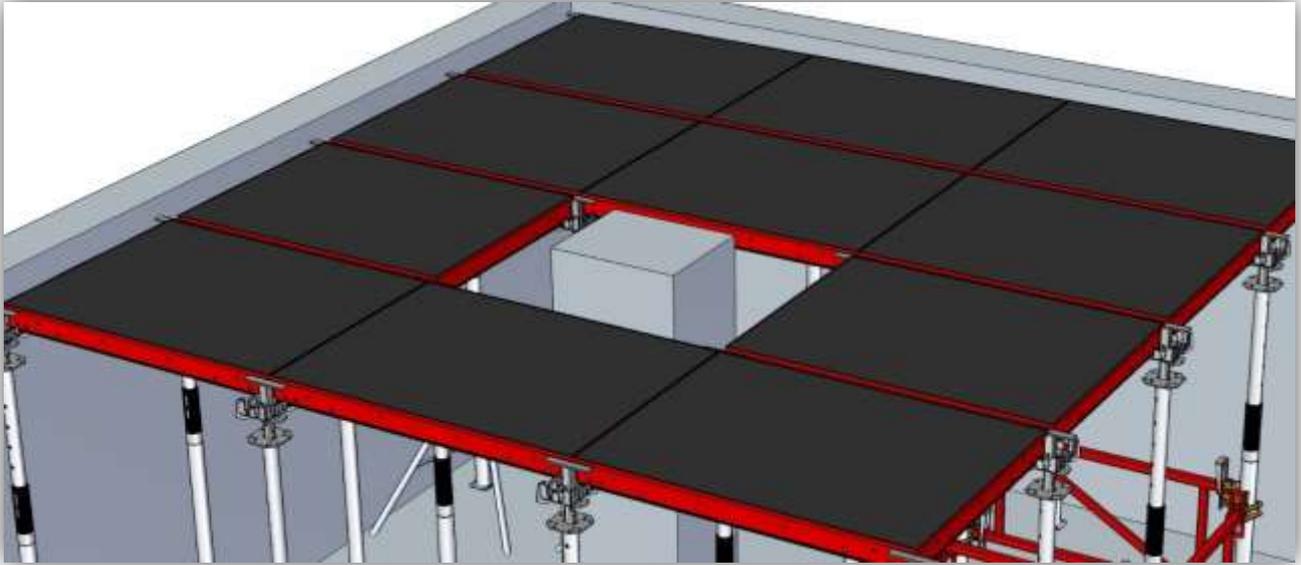
8



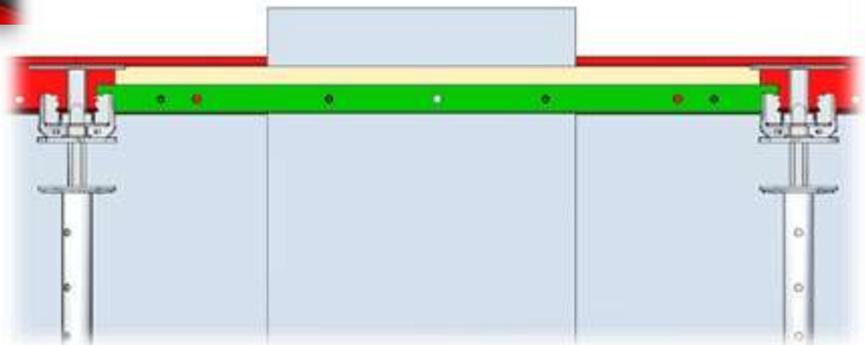
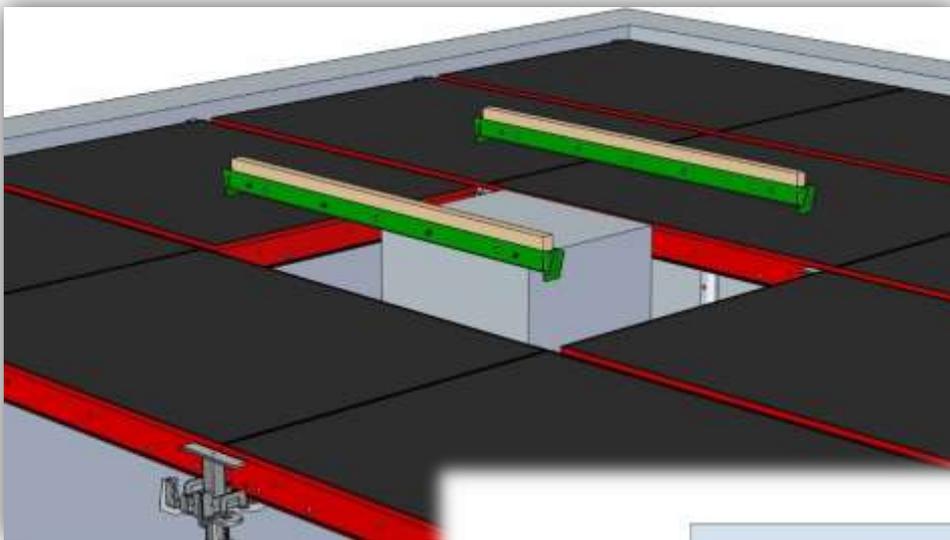
CONTREVENTER LA STRUCTURE EN CRÉANT DES TOURS (tous les 30 m²)



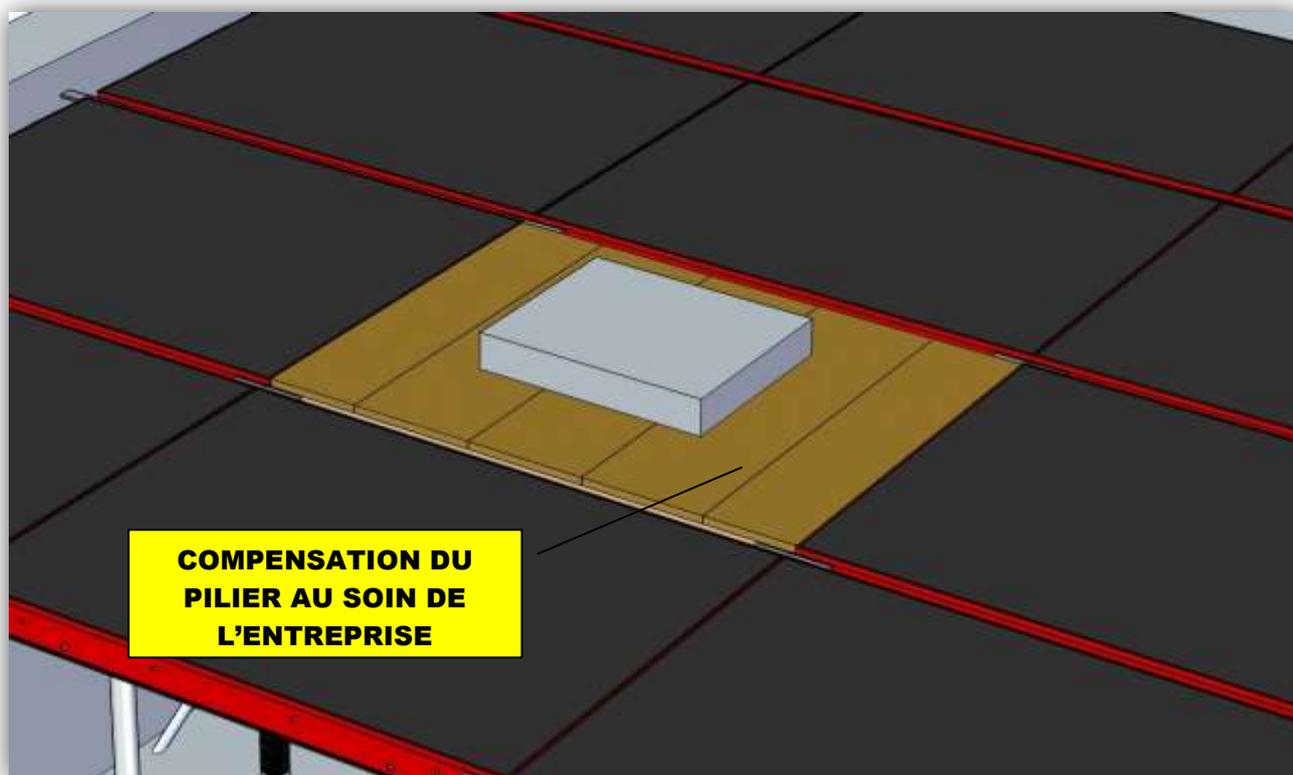
COURONNEMENT PILIER



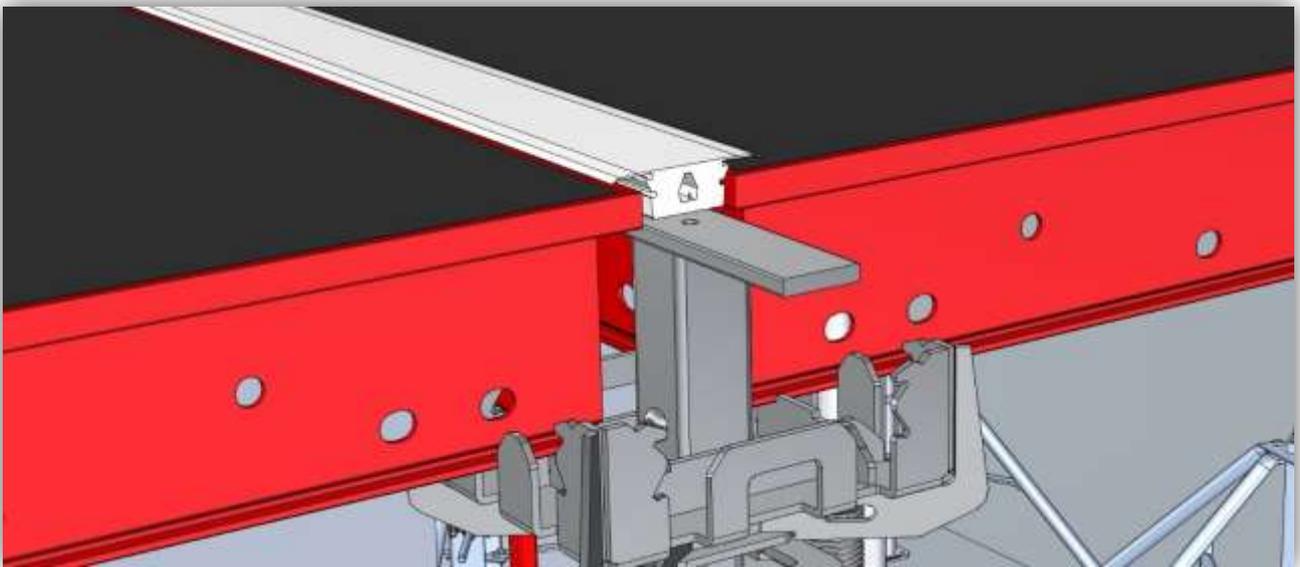
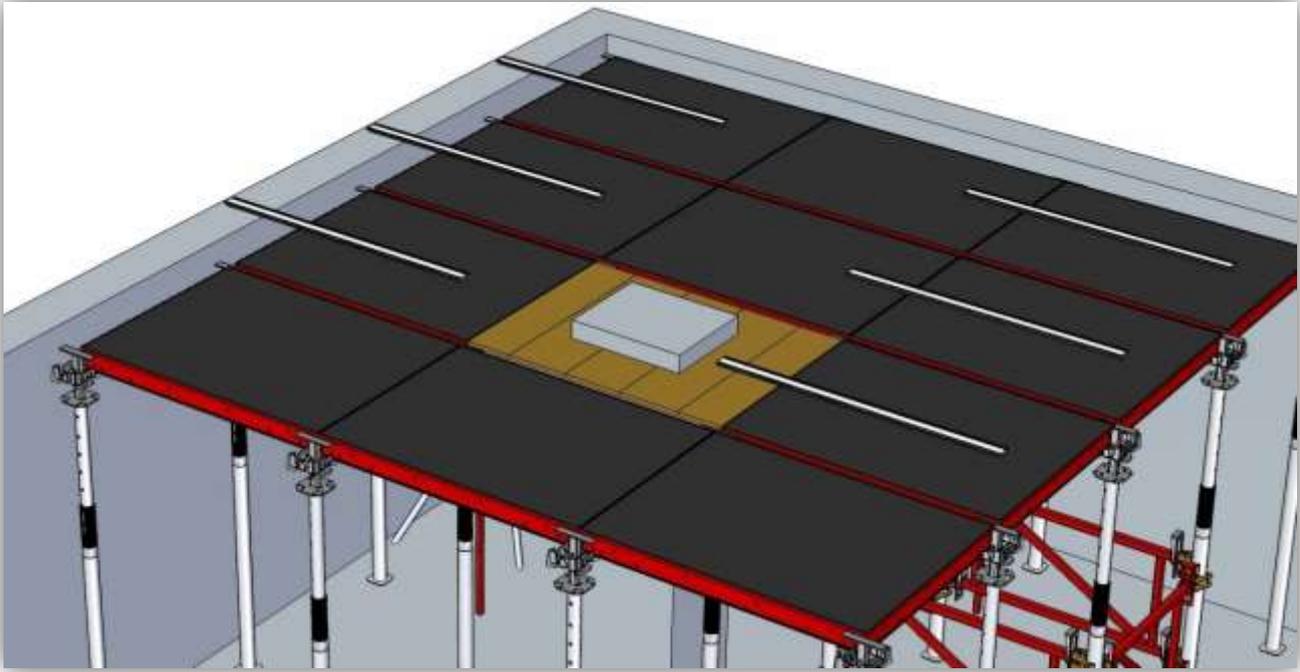
INSÉRER LES PROFILS DE COMPENSATION



COMPLÉTER LE COURONNEMENT DU PILIER

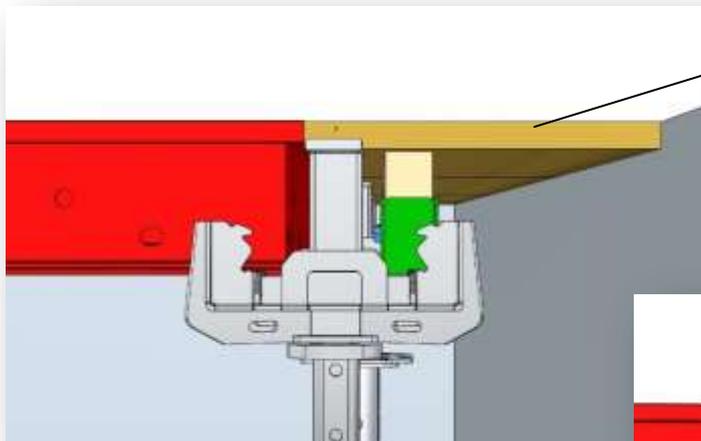
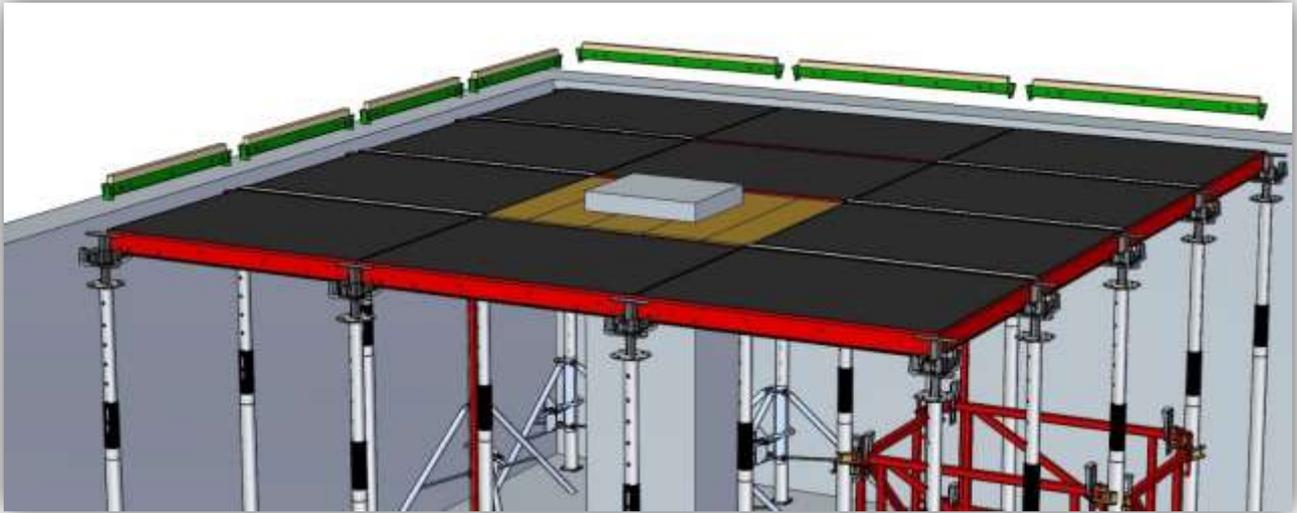


PROFILS DE FERMETURE EN PVC



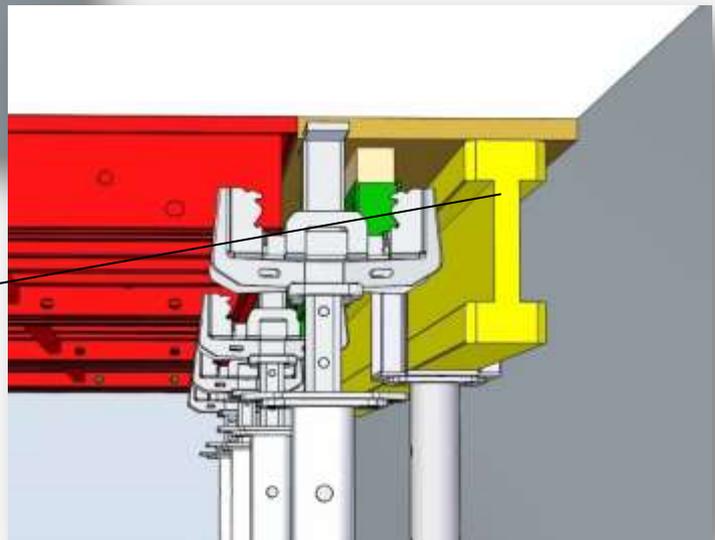
COMPENSATION PÉRIMÉTRALE

Pour couvrir les vides créés le long du périmètre du mur, on utilise des compensations soutenues par les profils de compensation.



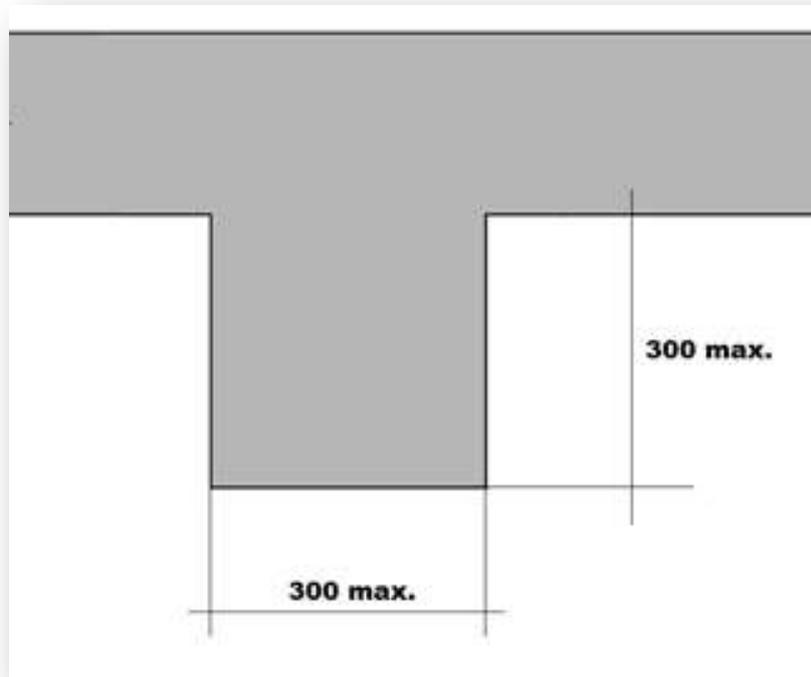
**COMPENSATION
EN BOIS**

**SUPPORT DE
COMPENSATION**

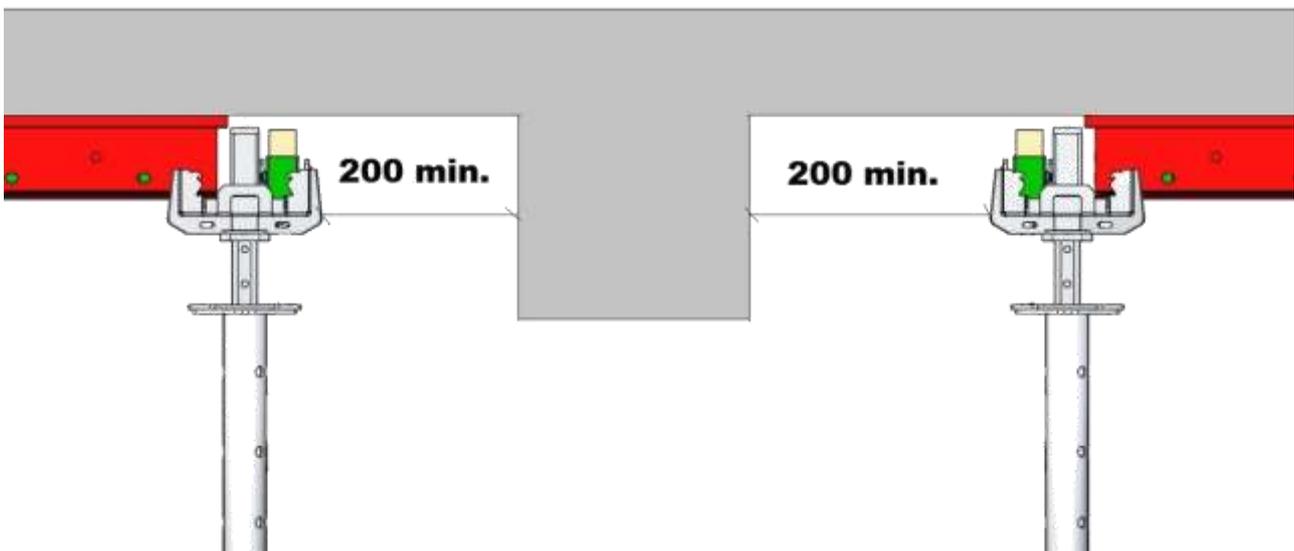


POUTRE RABAISSÉE

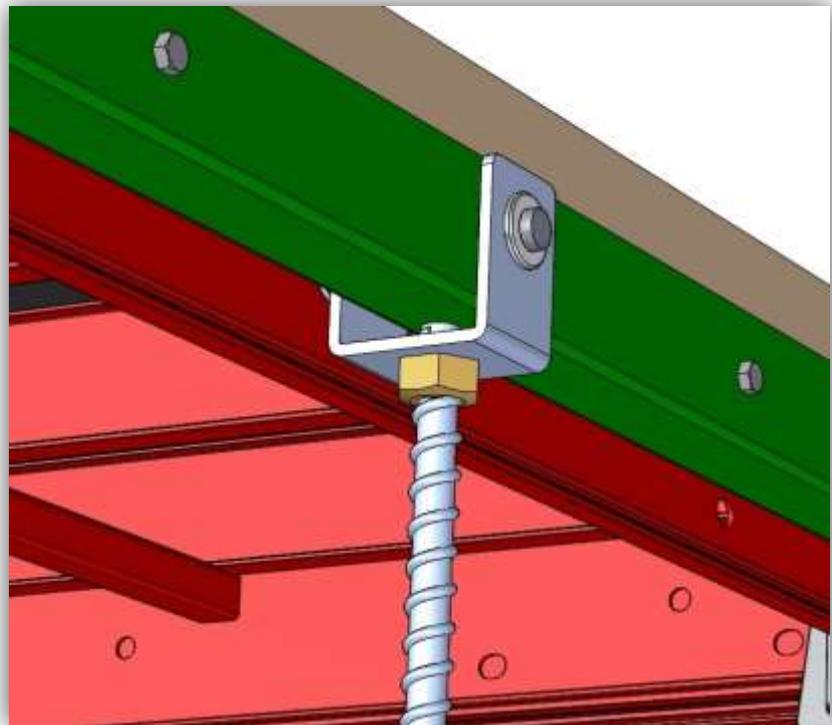
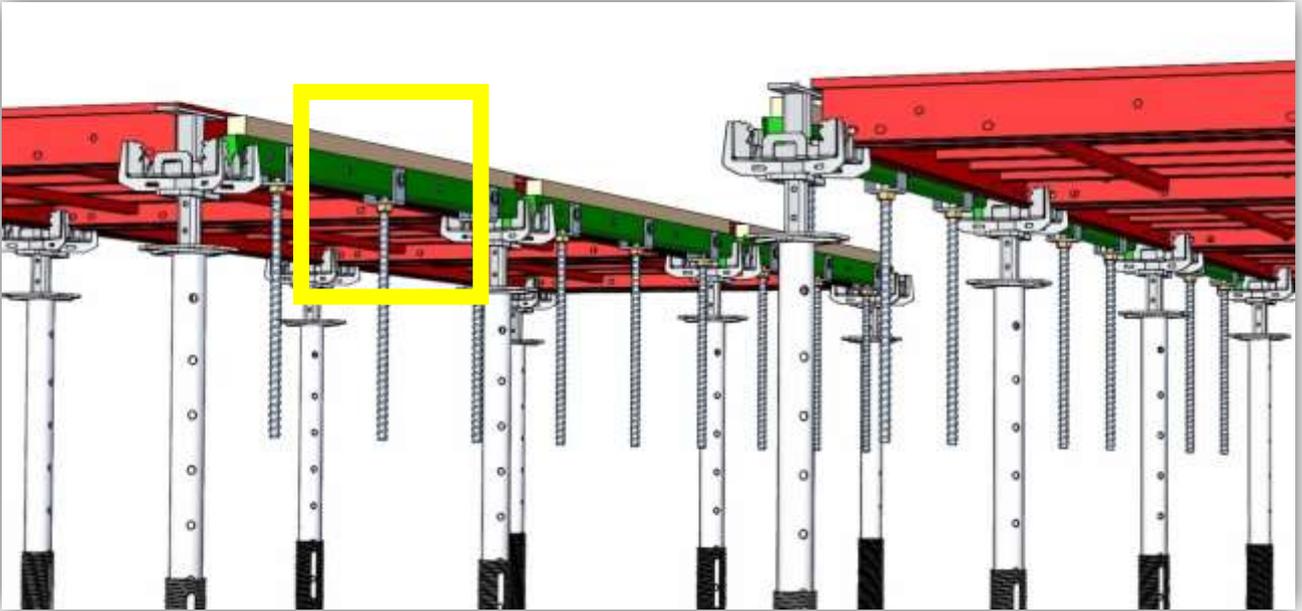
Le système ALUTECH 2.0 permet de réaliser des poutres rabaissées jusqu'à une mesure de 300x300 mm



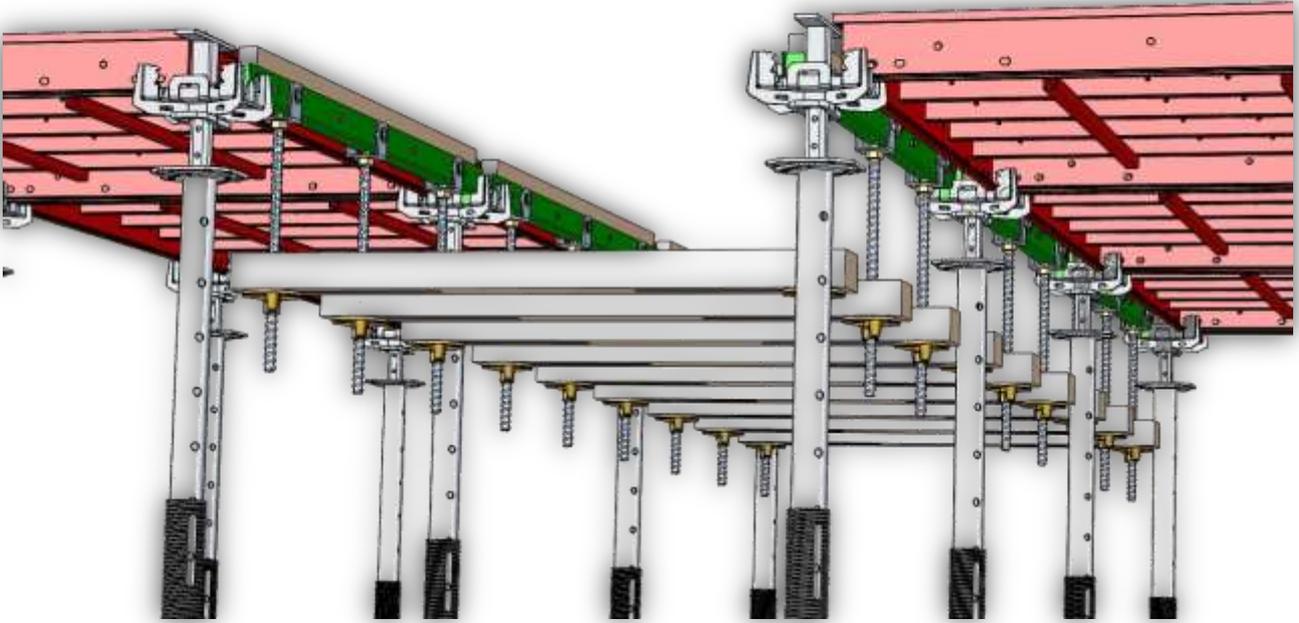
Arriver avec le coffrage du plancher à une distance minimum de 20 cm de la poutre rabaissée pour laisser l'espace nécessaire à réaliser le coffrage en bois de la poutre rabaissée.



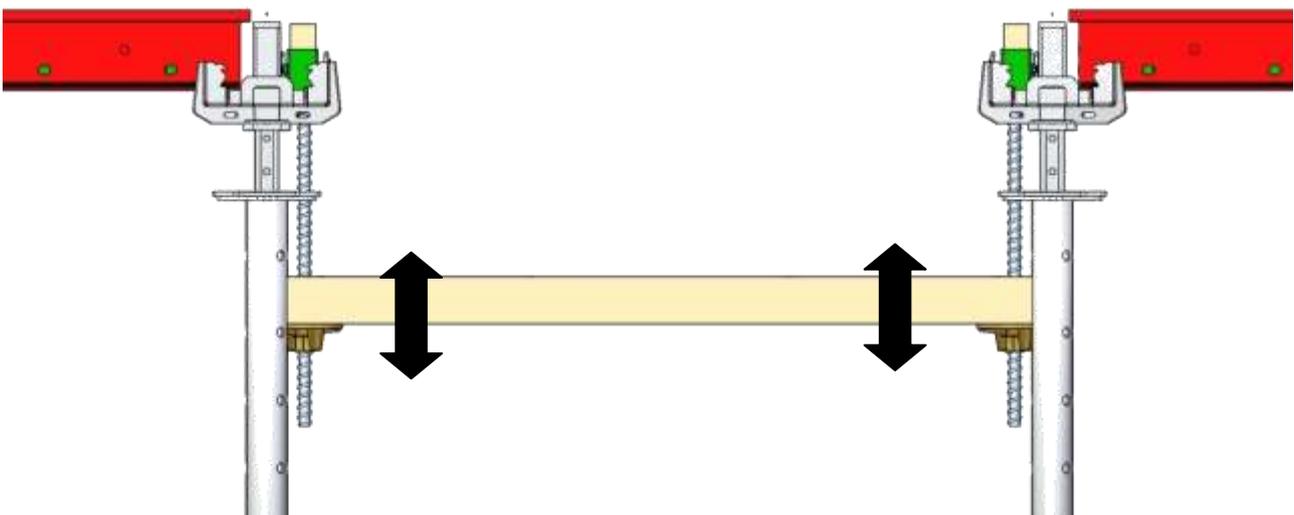
Appliquer dans le profil de compensation les tirants correspondants.



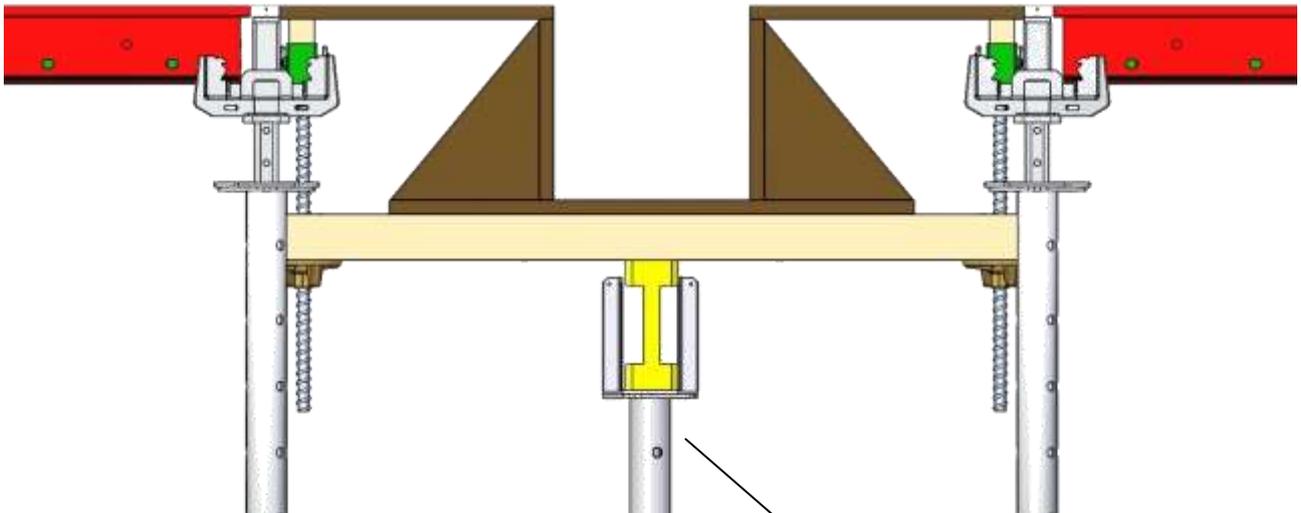
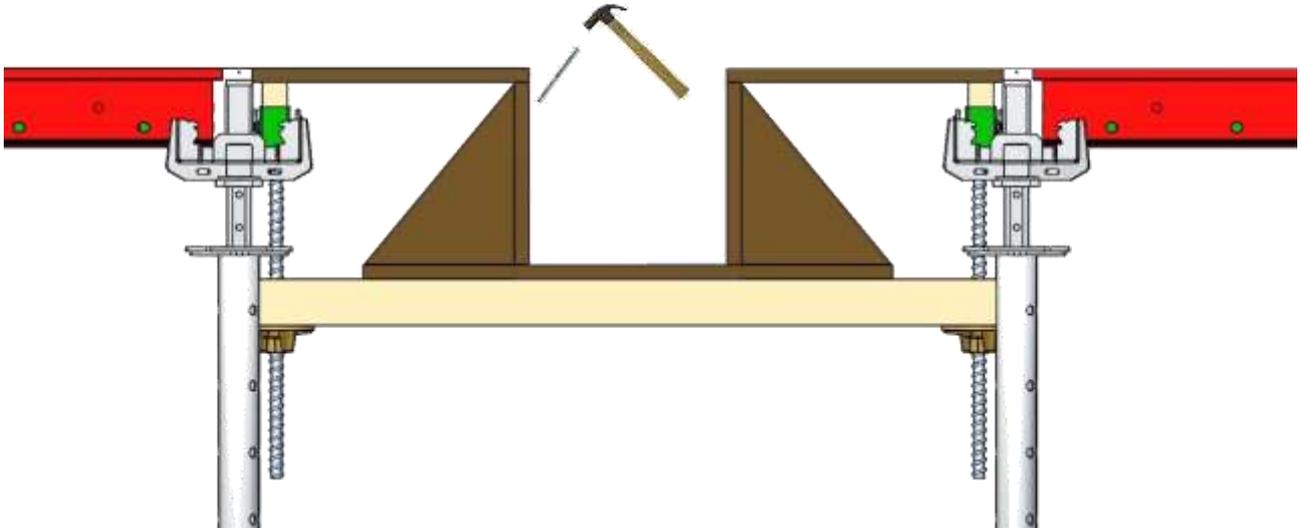
Insérer la poutrelle de fond en correspondance de chaque tirant



Régler, avec une plaque à écrou, la hauteur de la poutre rabaissée.



Terminer le coffrage de la poutre abaissée.

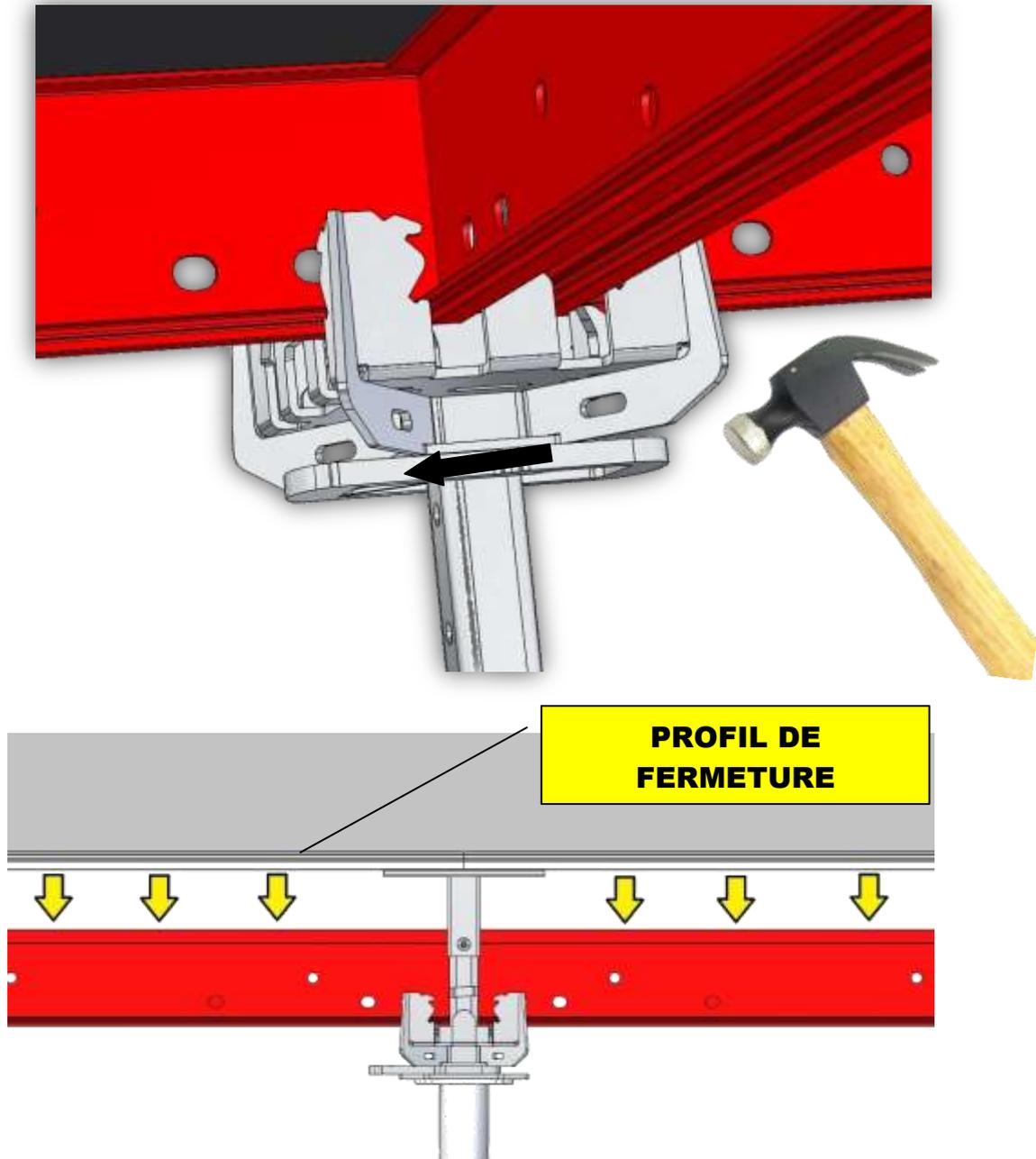


**SOUTENIR
LA POUTRE**

DÉCOFFRAGE

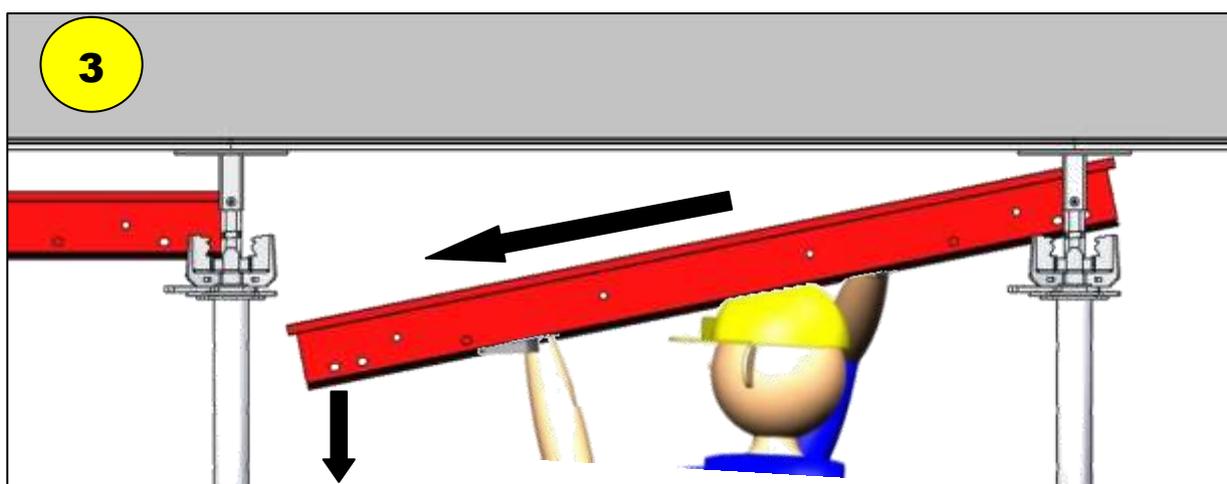
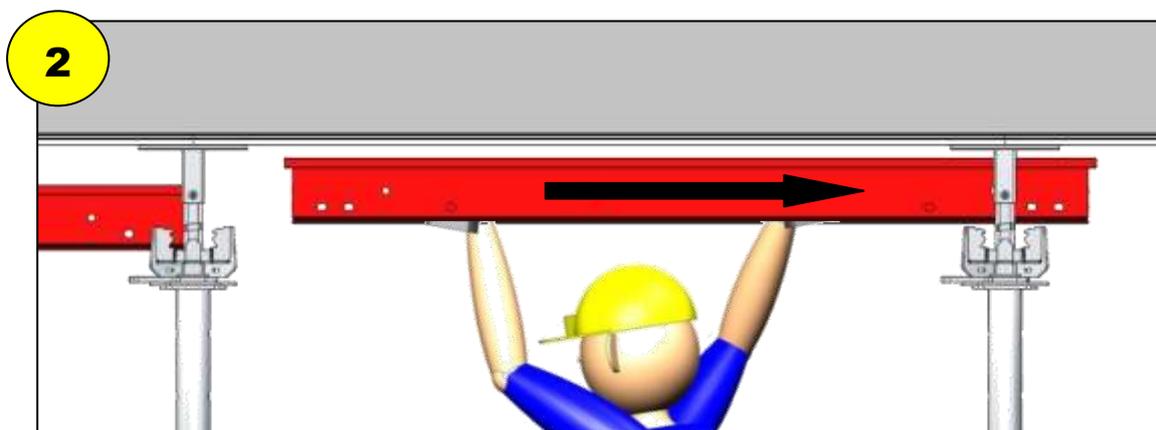
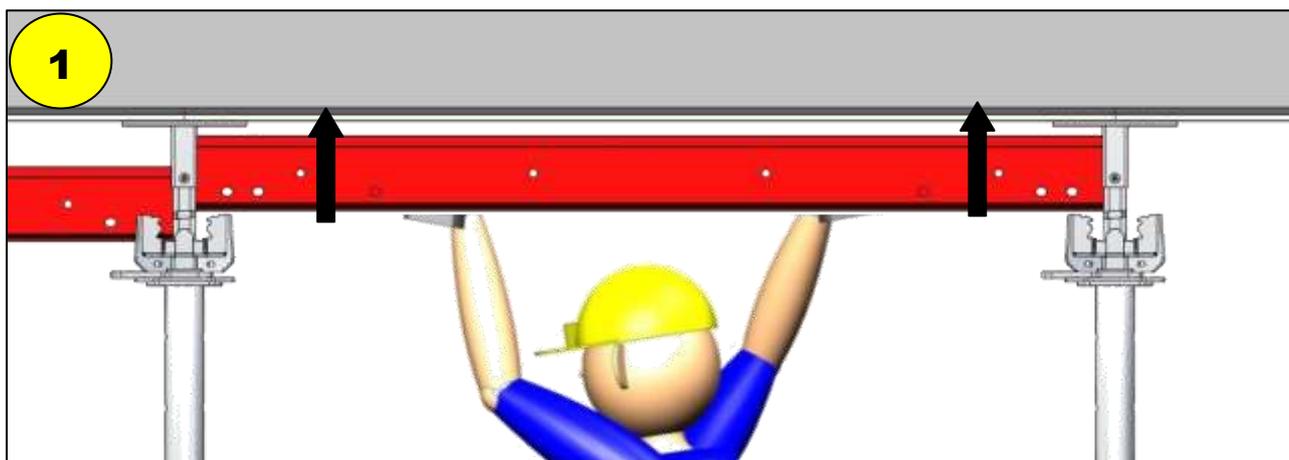
Le système ALUTECK 2.0 permet de récupérer avec anticipation le plancher après quelques jours, en laissant en place les étais montés avec les têtes tombantes respectives pendant toute la durée de temps prévu par les documents de conception.

Le démarrage pour la récupération des panneaux doit se faire par les compensations et/ou têtes fixes ou bien par le même point de démarrage utilisé pour la phase de montage.



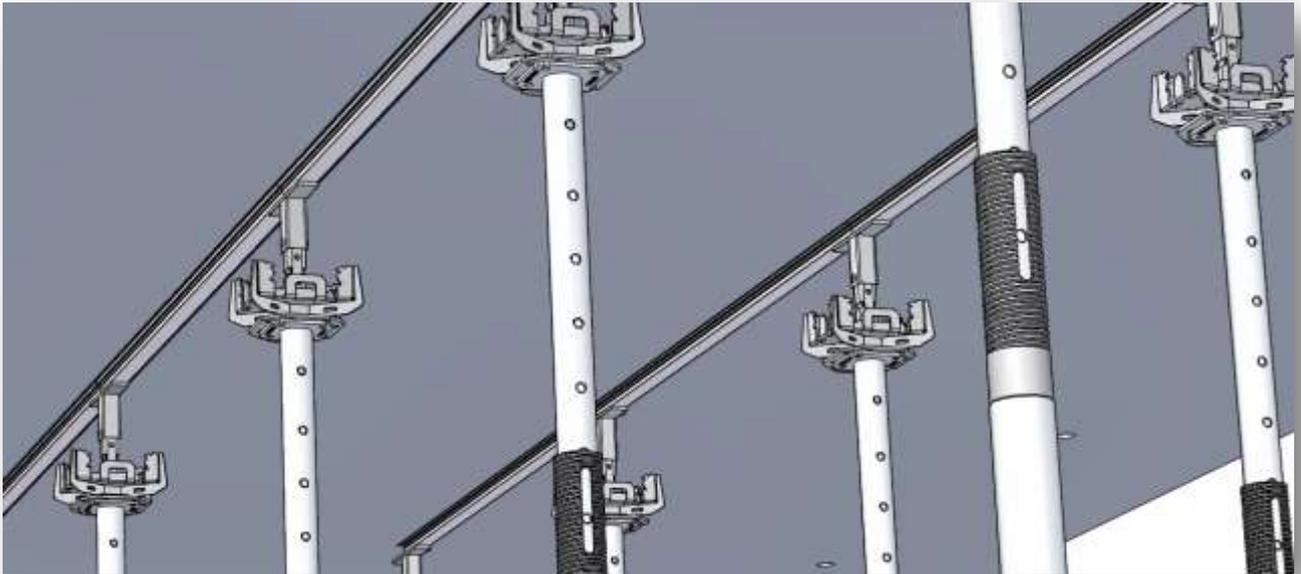
L'abaissement de 9 cm de la tête tombante et par conséquent du panneau, permet de récupérer le panneau sans désarmer l'étais.

Comme indiqué sur les figures 1, 2 et 3 enlever les panneaux et les remettre dans les conteneurs spécifiques



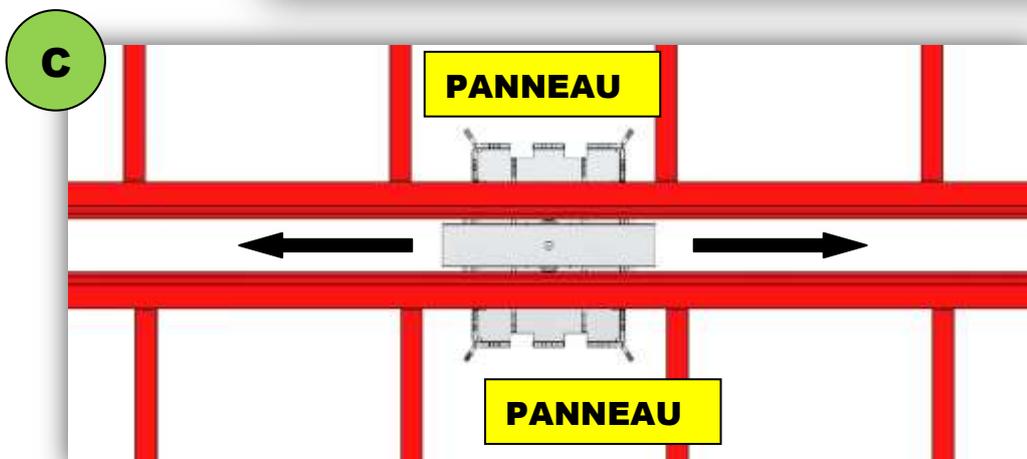
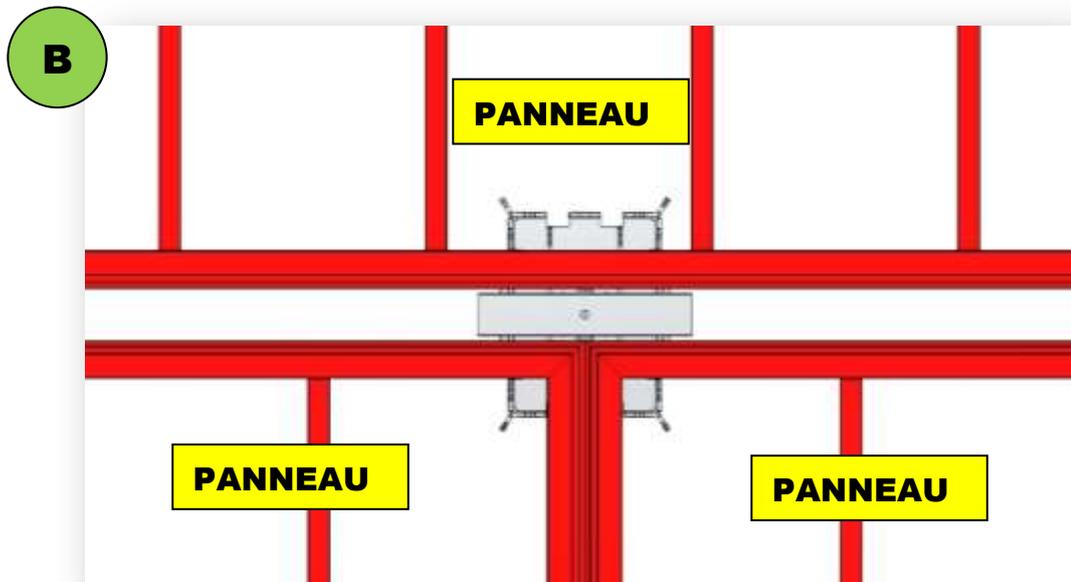
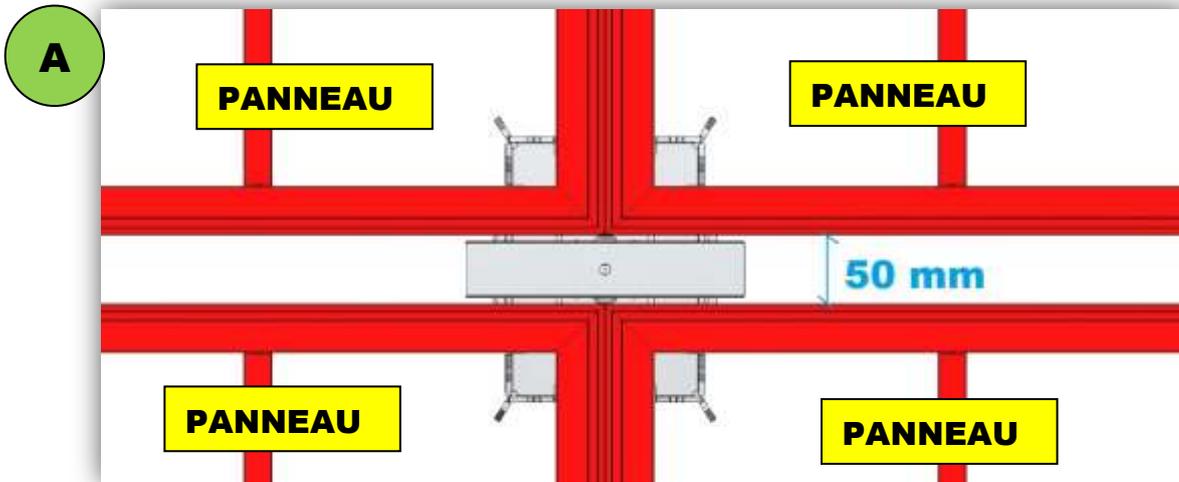
Laisser les étais en place avec les têtes, conformément aux indications des documents de conception.

Lorsque la maturation du plancher est terminée, il est possible de récupérer les étais avec leurs propres têtes tombantes et tous les profils de fermeture.

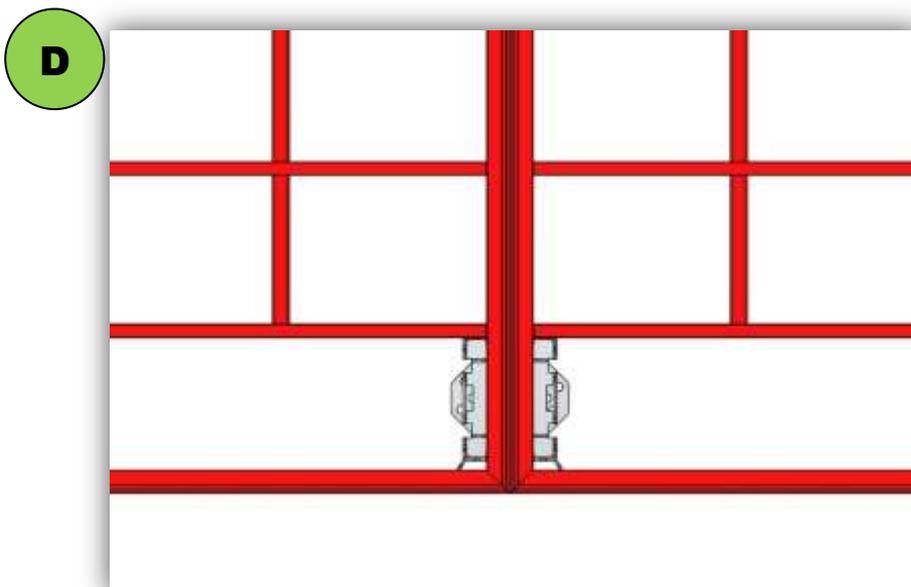
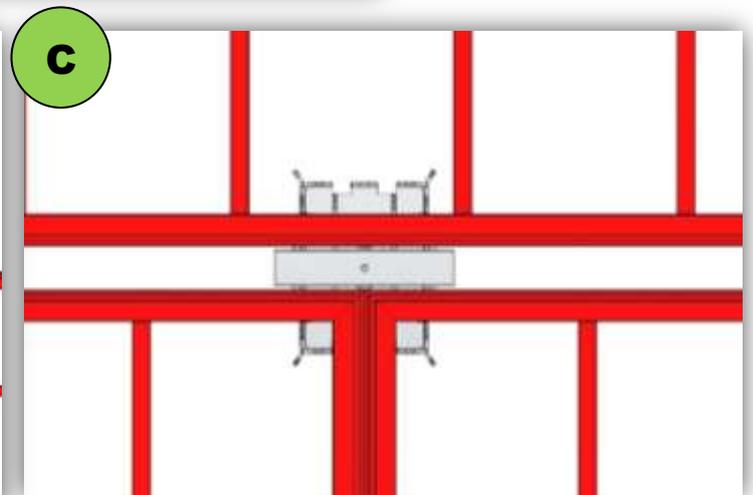
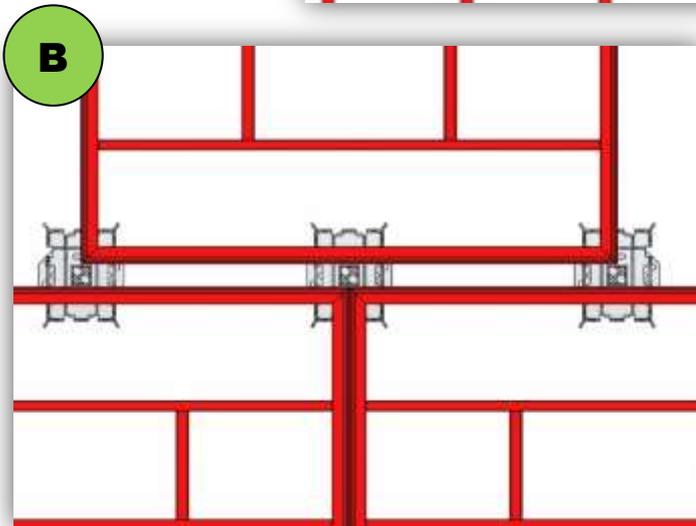
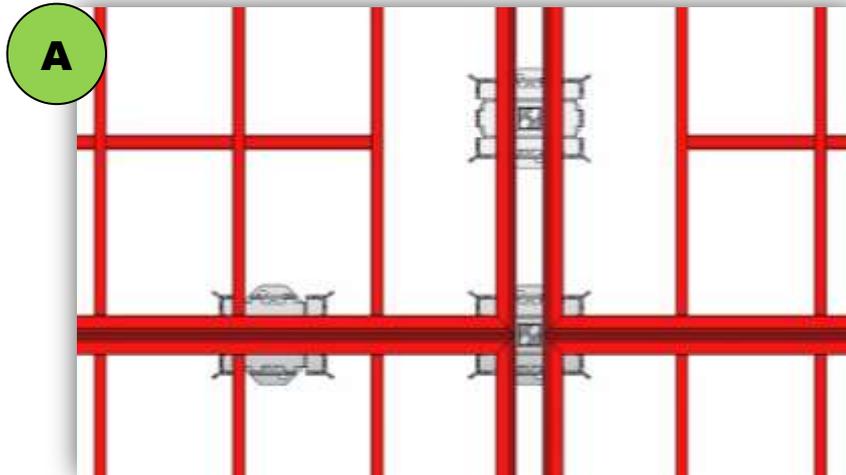


TOUS LES ÉTAIS ET TOUTES LES TÊTES TOMBANTES RÉCUPÉRÉES DEVRONT ÊTRE DÉPOSÉES, APRÈS UN PREMIER CONTRÔLE VISUEL DANS LES CONTENEURS SPÉCIFIQUES.

MONTAGE DES PANNEAUX SUR TÊTE TOMBANTE

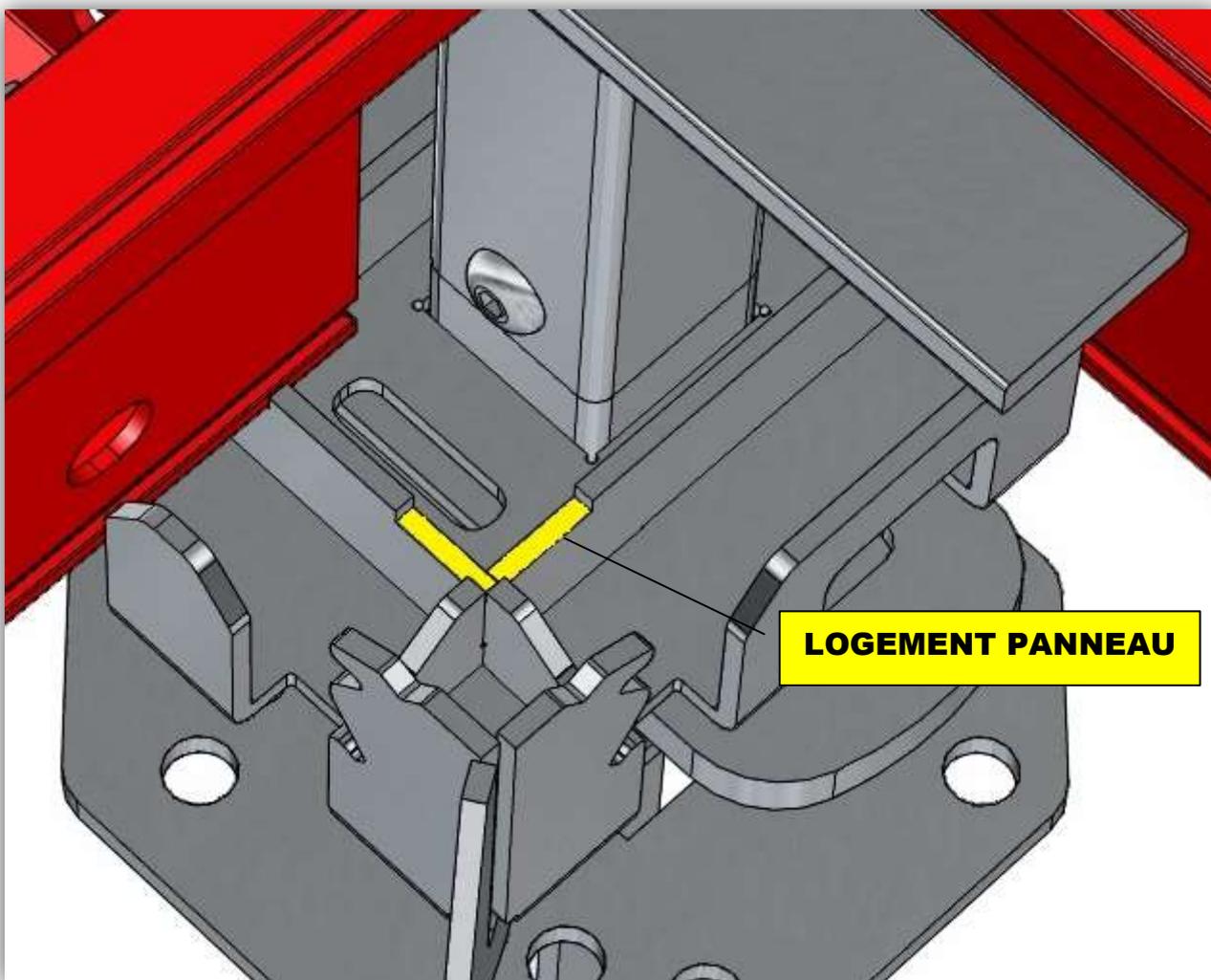


MONTAGE DES PANNEAUX SUR TÊTE FIXE



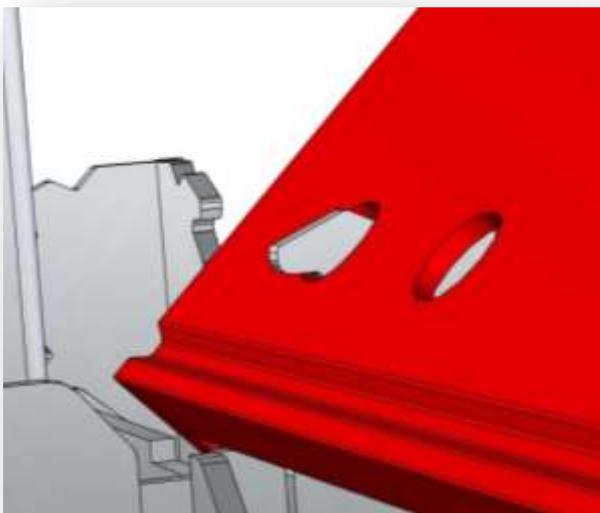
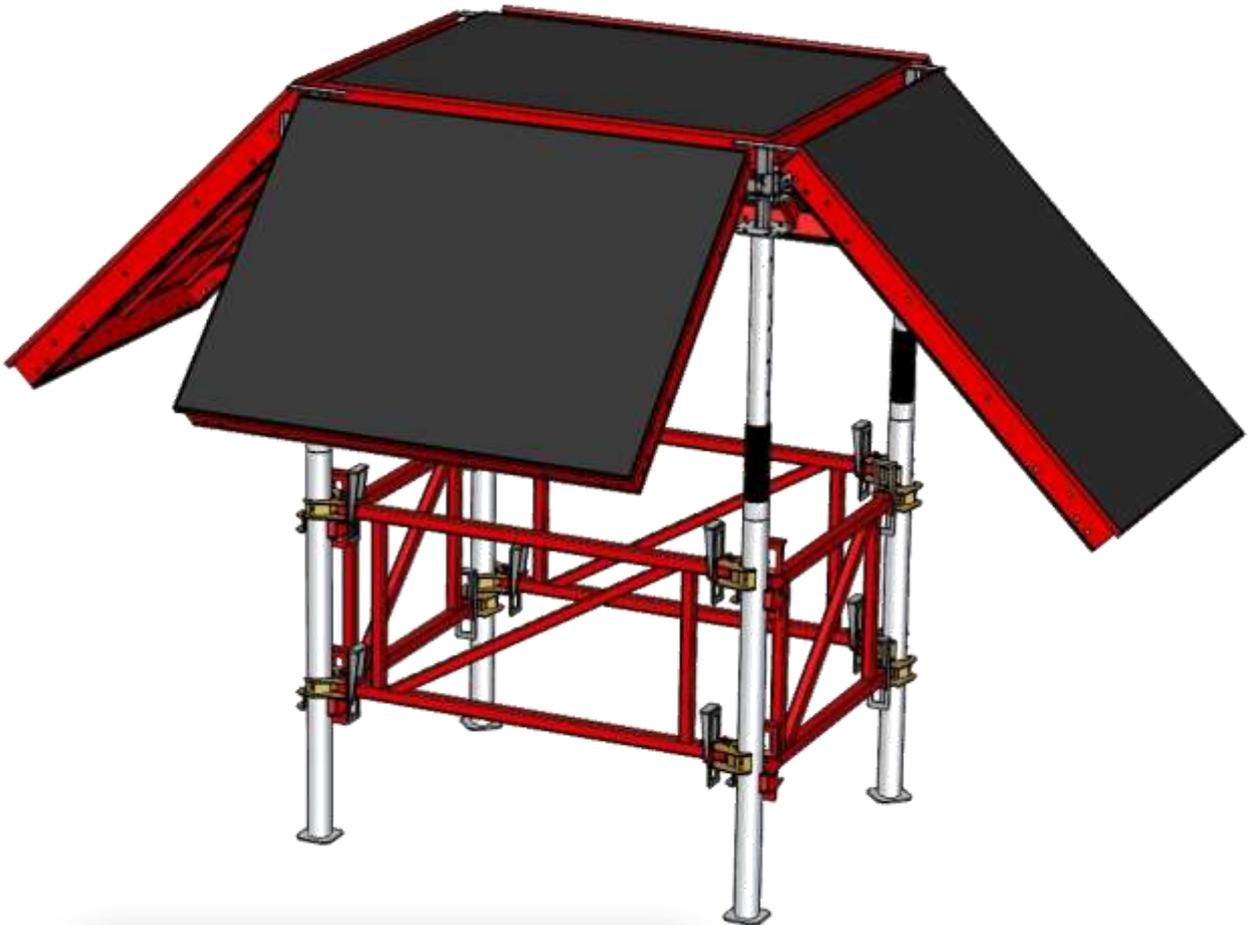
INSERTION DES PANNEAUX

Tous les panneaux doivent être posés dans le logement spécifique



ANTI-BASCULEMENT

Les têtes tombantes et fixes permettent l'ancrage des panneaux sur les 4 côtés.



**UN SYSTÈME
PARTICULIER DE
BLOCAGE ÉVITE LE
DÉCROCHEMENT DU
PANNEAU EN CAS DE
CHOC ACCIDENTELS.**

EMPLOI DU SYSTÈME ALUTECK 2.0



Procéder à l'emploi du système ALUTECK 2.0 avec l'application de la charge seulement après avoir vérifié ce qui suit :

- Tous les éléments principaux et secondaires ont été montés correctement pour la réalisation du plancher ;
- Les contrevents qui garantissent la stabilité du système ont été appliqués ;
- La surface d'appui est uniformément résistante et en mesure de soutenir les charges transmises par les étais sans se déformer ;
- La verticalité de tous les étais est assurée dans toutes les directions ;
- Les éventuels schémas ou indications complémentaires fournies par l'entreprise Faresin Building S.p.A. ou par le projeteur ont été respectés.

Le système ALUTECK 2.0 est employé principalement pour soutenir la charge due à la coulée d'une sole en béton.

Les indications qui suivent se réfèrent à ce type d'emploi.

En étalant le béton, il faut faire attention à :

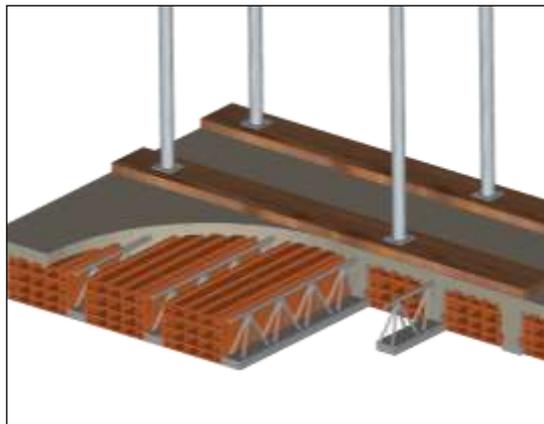
- Éviter des charges concentriques appliquées seulement à certains étais ;
- Éviter l'accumulation de béton dans certains points de la sole. L'accumulation pourrait compromettre la résistance mais aussi la stabilité du système ;
- Procéder par des couches uniformes de petite épaisseur en respectant les éventuelles indications sur les systèmes de coulée fournies par FARESIN BUILDING S.p.A. ;
- Distribuer le béton de sorte que la configuration de la charge réalisée soit toujours stable.

EMPLOI DU SYSTÈME ALUTECK 2.0 AVEC DES PLANCHERS DE TYPE ALLÉGÉ



Si le système ALUTECK 2.0 est utilisé pour soutenir des charges différentes de l'application d'une coulée uniforme de béton, IL **FAUT** nécessairement respecter les prescriptions suivantes :

- Le constructeur doit s'assurer que les briques (ou autre système d'allègement) employées pour former le plancher aient une résistance à la compression à la charge transmise à chaque étau ;
- La récupération de panneaux et de poutres pourra être effectuée seulement après que le béton ait atteint la résistance minimum de 8Mpa ;
- Le montage des étais sur les planchers allégés doit être effectué seulement après avoir prédisposé un plancher d'une épaisseur de 4 cm et d'une largeur minimum de 25 cm, disposé orthogonalement par rapport aux poutrelles du plancher au-dessous (vois l'illustration reportée ci-dessous).



- S'il y a sur le plancher l'étaillage pour soutenir un autre niveau de plancher de mêmes caractéristiques, il faut considérer la résistance minimum du béton comme doublée.
- Le retrait des étais doit s'effectuer par phases successives, en adoptant des mesures opportunes pour éviter des actions dynamiques ;
- Le retrait des étais ne doit pas se faire avant que la résistance de l'aggloméré de ciment ait atteint la valeur nécessaire à l'emploi de la structure lors du désarmement, en considérant également les autres exigences de conception et de construction. La décision est toujours laissée au jugement sans appel du directeur des travaux (art. 6.1.5-NTC 14.01.2006 art. 5.1.7-Eurocode 2 ENV206 tableau 13).

FINITION SUPERFICIELLE RÉALISABLE

La finition superficielle dépend de la charge posée sur les panneaux et de leur rigidité.

On considère une charge uniformément distribuée sur la surface des panneaux.

Lorsque la charge varie sur les panneaux pour les configurations typiques du système, on a les classes suivantes de planéité de la surface.

PANNEAU DIMENSIONS 1500X1125X120				
ÉPAISSEUR DU PLANCHER MONOLITHIQUE	CHARGE SUR LA SURFACE DU PANNEAU	CHARGE SUR LES ÉTAIS	PLANÉITÉ SELON DIN18218	PLANÉITÉ SELON AS3610-1
10 cm	2,70 kN/m ²	4,76 kN	7	1
12 cm	3,24 kN/m ²	5,71 kN	7	1
14 cm	3,78 kN/m ²	6,66 kN	7	1
16 cm	4,32 kN/m ²	7,61 kN	7	1
18 cm	4,86 kN/m ²	8,57 kN	7	1
20 cm	5,40 kN/m ²	9,51 kN	7	1
22 cm	5,94 kN/m ²	10,47 kN	7	2
24 cm	6,48 kN/m ²	11,42 kN	7	2
26 cm	7,02 kN/m ²	12,37 kN	6	2
28 cm	7,56 kN/m ²	13,32 kN	6	2
30 cm	8,10 kN/m ²	14,27 kN	6	2

PANNEAU DIMENSIONS 1500X750X120				
ÉPAISSEUR DU PLANCHER MONOLITHIQUE	CHARGE SUR LA SURFACE DU PANNEAU	CHARGE SUR LES ÉTAIS	PLANÉITÉ SELON DIN18218	PLANÉITÉ SELON AS3610-1
10 cm	2,70 kN/m ²	3,24 kN	7	1
12 cm	3,24 kN/m ²	3,89 kN	7	1
14 cm	3,78 kN/m ²	4,54 kN	7	1
16 cm	4,32 kN/m ²	5,18 kN	7	1
18 cm	4,86 kN/m ²	5,83 kN	7	1
20 cm	5,40 kN/m ²	6,48 kN	7	1
22 cm	5,94 kN/m ²	7,13 kN	7	1
24 cm	6,48 kN/m ²	7,78 kN	7	1
26 cm	7,02 kN/m ²	8,42 kN	7	1
28 cm	7,56 kN/m ²	9,07 kN	7	1
30 cm	8,10 kN/m ²	9,72 kN	7	1
32 cm	8,64 kN/m ²	10,22 kN	6	2
34 cm	9,18 kN/m ²	10,83 kN	6	2

MAINTENANCE

INSTRUCTIONS POUR L'INSPECTION

 SUR LE CHANTIER EST AUTORISÉE UNIQUEMENT L'UTILISATION DE MATÉRIAU SANS DÉFAUTS.

Tous les éléments du système ALUTECK 2.0 et les accessoires correspondants doivent être soumis à des contrôles périodiques pendant toute la période d'utilisation. Les contrôles sont divisés en contrôles à chaque cycle d'utilisation et en contrôles périodiques.

Contrôles à chaque cycle d'utilisation :

Avant tout montage du système, il faudra s'assurer que :

- Tous les éléments soient intacts, sans endommagements ou déformations dus à des chocs, pliures, abrasions, corrosions, conditions d'emploi trop difficiles etc. ;
- Tous les éléments soient constitués d'accessoires, les boulons et autres, en type et nombre approprié au montage correct et à l'utilisation du système ALUTECK 2.0.

Les contrôles à chaque cycle d'utilisation doivent être effectués par le RESPONSABLE DU CHANTIER ou par son préposé ayant les compétences adéquates, avant toute utilisation des éléments.

Un procès-verbal des contrôles pour le cycle d'utilisation, avec la vérification du montage correct de tous les éléments, devra être rempli dans le « journal des travaux », en indiquant l'issue positive du contrôle avant d'utiliser les dispositifs.

Vérifications périodiques :

Au moins une fois par an, effectuer les contrôles permettant de s'assurer que :

- Tous les éléments soient intacts, sans endommagements ou déformations dus à des chocs, pliures, abrasions, corrosions, conditions d'emploi trop difficiles etc. ;
- Tous les éléments soient constitués d'accessoires, les boulons et autres, en type et nombre approprié au montage correct et à l'utilisation du système ALUTECK 2.0 ;
- L'état de la protection anticorrosion soit indiqué pour garantir la durabilité des éléments ;
- Les raccordements soient efficaces et fonctionnels pour l'utilisation.

Les vérifications périodiques doivent être effectuées par le PROPRIÉTAIRE ou par l'un de ses préposés compétent en la matière. Après avoir effectué ces vérifications, un procès-verbal devra être rédigé et annexé à la documentation qui accompagne les produits.

SI DES ÉLÉMENTS DÉFECTUEUX OU ENDOMMAGÉS SONT CONSTATÉS, CEUX-CI DOIVENT ÊTRE REMIS IMMÉDIATEMENT AU FABRICANT FARESIN BUILDING S.p.A.

PROCÉDURE D'INSPECTION

La procédure d'inspection comprend au moins un contrôle visuel de tous les éléments et la vérification de leur fonctionnement. Les contrôles peuvent être approfondis à la discrétion de l'inspecteur et doivent être effectués à chaque fois qu'un élément fasse supposer la présence d'anomalies.

Le contenu minimum des contrôles doit prévoir :

Contrôle visuel :

- Présence de toutes les pièces pour un montage correct, y compris tous les accessoires nécessaires aux raccordements (par exemple : boulons, goupilles, clous, etc.) ;
- Présence d'éventuelles déformations, abrasions, désalignements, torsions ou d'autres défauts ;
- Usure et corrosion, notamment pour les éléments filetés ;
- Contrôle dimensionnel des éléments ;
- Présence de défauts sur soudures ou éléments.

Contrôle du fonctionnement :

- Efficacité des dispositifs de raccordement ;
- Facilité de mouvement des parties mobiles (joints, raccordements, etc.).

Un procès-verbal des contrôles devra être rempli dans le registre spécial en reportant les données suivantes :

date, lieu, typologie et nombre d'éléments contrôlés, déformations constatées, éléments éliminés, nom et qualification du contrôleur.

PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

Afin de garantir un niveau de sécurité adéquat lors de l'utilisation des produits, tenir présent que dans tous les cas il faut privilégier les prescriptions collectives à la place des individuelles.

Les équipements de protection individuelle (EPI) doivent être considérés complémentaires et non de remplacement, des œuvres provisoires et des prescriptions et instructions de travail. Il est sous-entendu à ce qui a été vu ci-dessus que tous les équipements utilisés lors des usinages devront être conformes aux réglementations en vigueur en la matière.

 **Éloigner rapidement du chantier les éléments ou les accessoires qui résultent manifestement défectueux (endommagés, pliés, avec des fissures, etc.) afin d'éviter leur utilisation.**

USAGE DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (ÉPI)

Porter des gants de protection pour les mains, des chaussures pour la prévention des accidents, des vêtements de travail appropriés, un casque de protection et des équipements de protection adéquats contre les chutes du haut pendant toutes les phases de manutention, montage et utilisation du système ALUTECK 2.0.



La manutention, le montage et le démontage du système ALUTECK 2.0 comporte le risque de chocs et de coups avec des corps lourds et contondants ; ces opérations doivent donc être effectuées par un personnel muni d'équipements de protection individuelle adéquats tels que gants, casque de protection et chaussures pour la prévention des accidents.

S'assurer contre la chute du haut, avec des ceintures de sécurité appropriées accrochées aux points qui garantissent une tenue adéquate, dans toutes les phases de travail effectuées en élévation et en particulier pendant le montage et le démontage du système, à condition que les hauteurs soient prévues par la réglementation en vigueur en matière de sécurité.

Pendant la coulée du béton, porter des vêtements appropriés, des chaussures pour la prévention des accidents, des protections aux yeux, aux mains et tout ce qui est prévu dans les plans de sécurité.

 Pour l'utilisation de tous les éléments du système ALUTECK 2.0, respecter scrupuleusement les instructions spécifiques contenues dans ce manuel. Les éléments produits par la société FARESIN BUILDING S.p.A. sont utilisés sur les chantiers de construction où il existe une réglementation spécifique en matière de prescription pour la sécurité.

NORMES DE RÉFÉRENCE

Pour tout ce qui n'est pas explicitement contenu dans ce manuel, se référer aux normes en matière de sécurité en vigueur dans chaque pays, dans la version la plus récente.

Les normes italiennes principales, en matière de sécurité sur les chantiers de construction, sont :

DPR 164/56

« NORMES POUR LA PRÉVENTION DES ACCIDENTS SUR LE LIEU DE TRAVAIL LORS DES CONSTRUCTIONS »

Décret législatif 494/96 – 528/99

« MISE EN ŒUVRE DE LA DIRECTIVE 92/57/CEE CONCERNANT LES PRESCRIPTIONS MINIMALES DE SÉCURITÉ ET DE SANTÉ À METTRE EN PLACE SUR LES CHANTIERS TEMPORAIRES OU MOBILES »

Décret législatif 81/08

« TEXTE UNIQUE EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ »

Les normes reportent les indications et les prescriptions générales qui doivent être suivies également lors de l'utilisation des produits FARESIN BUILDING S.p.A.

Ce manuel complète les prescriptions légales qui devront faire l'objet d'application autonome.

 **Il convient de rappeler que, conformément au décret présidentiel italien 164/56, les charpentes provisoires pour les grosses constructions, qui ne sont pas comprises dans les schémas d'utilisation courante, doivent être effectuées à partir d'un projet rédigé par un ingénieur ou par un architecte, accompagné des calculs de stabilité correspondants. Avant la pose des charpentes et des cintres, il est également obligatoire de vérifier la résistance du terrain ou des structures sur lesquelles elles doivent reposer, afin d'éviter les effondrements possibles.**

 **Faresin Building S.p.A. décline toute responsabilité en cas de dommages matériels et de blessures au personnel dus à l'usage impropre des équipements fournis et non conforme aux schémas contenus dans ce manuel.**